

TRELIVAN

Bulletin municipal
JUN 2024 - N° 173



P. 19

Salon des artistes



P. 20

Argent de poche



P. 21

Commemoration du 8 mai

SOMMAIRE

- 03 Le mot du maire
- 04 Conseils municipaux
- 08 Infos municipales
- 28 Les associations
- 36 Infos pratiques



Ce bulletin a été imprimé sur papier issu des forêts gérées durablement •
Imprimerie Du Guesclin • QUÉVERT • 02 96 85 96 92

Directrice de la publication : Suzanne LEBRETON
Comité de rédaction : Jean-Luc FOURÉ - Guy LE PROVOST - Rémi MAILLARD - Michel PELHATRE - Annie RAULT - Didier YVART.,

NUMÉROS UTILES

URGENCES 24h/24

SAMU : **15**
Police-secours : **17**
Sapeurs-pompiers : **18** ou **112** (numéro européen d'urgence)
N° d'urgence pour les personnes sourdes ou malentendantes : **114**
Centre antipoison : **02 99 59 22 22**
Pharmacies de garde : **32 37** ou servigardes.fr
Samu social : **115**

DÉPANNAGE

Electricité ENEDIS : **09 72 67 50 22**
Urgence sécurité gaz GRDF : **0 800 47 33 33**
Téléphone Orange : **3900** ou assistance.orange.fr ou suivi-des-incidents.orange.fr

SERVICES COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

Mairie : **02 96 39 16 31**
Services Techniques : **02 96 85 94 55**
Ecole Primaire : **02 96 85 41 46**
Ecole Maternelle : **02 96 39 24 01**
Garderie : **02 96 39 45 53**
Ecole Mosaique : **02 96 39 12 36**
Bibliothèque : **02 96 85 97 36**

Dinan Agglomération : **02 96 87 14 14**
Déchets Dinan Agglomération : **02 96 87 72 72**
Eaux de Dinan : eau potable **09 69 32 95 10**
Assainissement **02 96 87 96 09 24h/24**

AUTRES SERVICES

Assistantes sociales Maison du Département - 2 PL René Pleven, 22106 Dinan - **02 96 80 00 80**
CONCILIATEUR DE JUSTICE Atelier du 5 bis - 5 bis rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 39 38 21** sur rendez-vous chaque mercredi
MISSION LOCALE PAYS DE DINAN 5 rue Gambetta 22100 DINAN **02 96 85 32 67**
STEREDENN Chemin du Pont Pinet 22100 DINAN **02 96 87 12 12**

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Ne seront publiés que les articles parvenus en temps utiles à la mairie, de préférence enregistrés sur une clé USB ou autre support actuel.
(Internet : mairie-trelivan@wanadoo.fr). Ils n'engagent que leurs auteurs.
Merci de votre compréhension.

LE MOT DU MAIRE



LE 9 JUIN LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

L'Europe, un mot qui résonne souvent dans nos vies mais cela reste un peu vague parfois et un peu loin de nos préoccupations quotidiennes.

Pourtant l'Europe impacte directement notre vie de tous les jours, que ce soit à travers nos entreprises, nos relations commerciales, nos déplacements ou encore nos normes de qualité et de sécurité. De nombreuses décisions prises au niveau européen viennent régir notre environnement professionnel, influencer nos marchés, notre logistique et interfèrent dans notre vie quotidienne pour ne citer que la santé, la consommation, l'agriculture, l'environnement...

L'Europe par l'intermédiaire de la Région Bretagne soutient de nombreux projets sur le territoire, qu'ils soient portés par des collectivités, des entreprises, des associations.

En ce mois de Mai la Bretagne fête l'Europe ; associations, collectivités et entreprises bretonnes organisent des événements pour promouvoir les valeurs européennes.

Nous avons la chance à Trélivan d'accueillir en ce mois de Mai une exposition « L'Europe pour les jeunes », l'occasion de faire découvrir à tous et en particulier aux jeunes de notre commune les

nombreux dispositifs existants.

Un sujet qui concerne plus particulièrement la jeunesse, c'est le contrôle de l'espace numérique et très récemment le Président de la République a évoqué la nécessité de ce contrôle au niveau de l'Europe.

D'un point de vue économique seule une Europe unie peut permettre de rivaliser avec les Etats Unis et la Chine devenus des puissances considérables.

Enfin un élément essentiel : l'Union européenne a contribué à créer un environnement propice à la paix et à la coopération en renforçant les liens économiques et politiques entre les états membres. Cela a permis de surmonter les anciennes rivalités et tensions qui ont souvent été à l'origine des guerres en Europe. Nous mesurons particulièrement cet enjeu du besoin de trouver des solutions diplomatiques aujourd'hui avec la guerre qui sévit aux frontières de l'Union européenne.

Pour ces raisons les élections européennes qui ont lieu le 9 juin sont importantes, elles auront un impact significatif sur notre avenir.

Voter, pouvoir faire entendre sa voix est une liberté qui est un élément précieux de la démocratie et il est de notre intérêt de protéger cette liberté.



Nous avons la chance de vivre dans un pays démocratique et nous pouvons chacun contribuer à faire perdurer cette démocratie en respectant les règles et les droits de chacun, en défendant nos libertés et nos droits fondamentaux et tout simplement en participant à la vie associative à la vie citoyenne permettant de bien vivre ensemble.

Le bien vivre ensemble est une valeur essentielle pour notre commune et cela participe à la démocratie car il implique le respect mutuel, la tolérance, l'acceptation des différences et la solidarité.

Une occasion de « *cultiver le bien vivre ensemble* » est de nous retrouver le samedi 1^{er} juin pour une matinée citoyenne de travail mais aussi de partage et de convivialité.

Le 9 juin, élections européennes, votons, exprimons-nous, choisissons nos députés européens qui jouent un rôle important dans la prise de décisions et l'élaboration des politiques au niveau européen.

Bel été à tous

Le Maire,
Suzanne LEBRETON

SÉANCE DU 25 JANVIER 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE CLAIRE, CAYET LAURETTE, GODET PASCAL, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE, YVART DIDIER, LEMONNIER ROSANNA, PICOUAYS JACQUELINE, PELHATRE MICHEL, LE PROVOST GUY, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, FOURE JEAN-LUC, BRIAND MARIE, MAILLARD RÉMI, THOMAS FRANÇOIS, LEMAITRE FABRICE, BERNAY MARIE-HÉLÈNE, AMBROISE FABIENNE.

ABSENTS EXCUSÉS : MONSIEUR GUDEMARD BRUNO POUVOIR À MONSIEUR LEMAITRE FABRICE, MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONSIEUR LEMAITRE FABRICE
LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2023.

TRANSITION

Zones d'accélération des énergies renouvelables

Le conseil municipal :

- Arrête les modalités de concertation : site internet et consultation des documents en mairie.
- Précise que la présente délibération constitue une proposition de zones d'accélération servant de base à la concertation. Après avoir dressé le bilan de cette concertation, la proposition finalisée, intégrant le cas échéant les observations du public, sera approuvée par délibération du conseil municipal et transmise au référent préfectoral.

URBANISME ET TRAVAUX

Ecole - Création d'un groupe de travail

Le conseil municipal :

- Décide de créer un groupe de travail composé comme suit :

Elus : _____ 8

Annie RAULT	Dominique LUCAS	Laurette CAYET
Rosanna LEMONNIER	Fabrice LEMAITRE	Rémi MAILLARD
Suzanne LEBRETON	Jean-Claude GUILLEMOT	

Enseignants : _____3

Parents d'élèves : _____3

Agents : _____3

Syndicat Départemental d'Énergie : proposition financière et implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques.

Le conseil municipal approuve :

- Le transfert de la compétence « infrastructures de charge pour véhicules électriques » au SDE22 pour la mise en place d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.
- L'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques rue du Centre et la participation financière de 2 850€ HT par la commune.

FINANCES

Pumptrack : Demande de subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport et plan de financement.

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport et approuve le plan de financement comme suit :

- Budget communal 150 000€ HT
- Subvention Agence Nationale du Sport : 120 000€
- Autofinancement : 30 000€

SCOLARITÉ

Ecole Jean Ferrat : Rythmes scolaires

Le conseil municipal :

- Décide de solliciter la dérogation pour les années scolaires 2024-2025, 2025-2026 ; 2026-2027 pour l'organisation de la semaine scolaire à l'école maternelle et élémentaire de la commune, groupe scolaire Jean FERRAT.
- Approuve l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours.
- Propose au directeur académique des services de l'éducation nationale (DASEN) d'organiser la semaine scolaire comme suit : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 15.

ENFANCE - JEUNESSE

Accueil de Loisirs sans Hébergement.

Le conseil municipal :

- Approuve l'organisation d'un accueil de loisirs sans hébergement du 8 juillet au 26 juillet 2024.
- Fixe les tarifs pour les familles et la rémunération des animateurs comme indiqués ci-dessous,
- Décide de procéder au recrutement des animateurs nécessaires au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Fonctionnement :

ALSH du 8 juillet au 26 juillet 2024.

Garderie gratuite de 7 h 30 à 9 h et de 17h à 18 h 30.

Enfants de 3 ans au 30 juin 2024 à 12 ans dans l'année.

Règlement de la totalité du séjour effectué lors de l'inscription de l'enfant.

Tarifs famille :

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOURNÉE 2024	
	Commune	Hors Commune
0-512	6,94	8,16
513-900	11,42	13,77
901-1500	14,08	17,24
>1500	16,63	19,28

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF MINI-CAMP 2024	
	Commune	Hors Commune
0-512	53,05	62,25
513-900	76,5	90,3
901-1500	90,8	107,1
>1500	103,05	118,35

Rémunération des animateurs (trices) :

Statut	Forfait journalier
Animateurs (trices) BAFA	SMIC en vigueur en juillet 2024
Animateurs (trices) BAFA avec option Surveillant de baignade	4.20 € de plus que le forfait animateur
Animateurs (trices) Stagiaires (rémunération au-delà des 14 jours de stage réglementaire)	SMIC rémunération d'une journée (15 jours de travail)

Salaire forfaitaire à la journée indexé sur le SMIC en vigueur, incluant le temps de la garderie.

Congés payés 10 % du traitement forfaitaire brut.

Forfait déplacement directrice 70 €.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Dinan Agglomération : rapport annuel sur le prix et la qualité du service Eau potable et Assainissement

Le conseil municipal prend acte de la présentation des rapports relatifs au prix et à la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE CLAIRE, CAYET LAURETTE, GODET PASCAL, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE, YVART DIDIER, LEMONNIER ROSANNA, PICOUAYS JACQUELINE, PELHATRE MICHEL, LE PROVOST GUY, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, FOURE JEAN-LUC, GUEMARD BRUNO, THOMAS FRANÇOIS.

ABSENTS EXCUSÉS : MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE, MADAME BERNAY MARIE-HÉLÈNE POUVOIR À MADAME RAULT ANNIE, MADAME BRIAND MARIE POUVOIR À MONSIEUR GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, MONSIEUR LEMAITRE FABRICE POUVOIR À MONSIEUR LUCAS DOMINIQUE, MADAME AMBROISE FABIENNE POUVOIR À MONSIEUR FOURE JEAN-LUC, MONSIEUR MAILLARD RÉMI.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME LEMONNIER ROSANNA

SCOLARITÉ

Ecole Jean Ferrat : Motion s'opposant à la fermeture d'une classe

La Direction Académique de l'Education Nationale des Côtes d'Armor envisage la fermeture d'une classe à l'école Jean Ferrat de Trélivan lors de la prochaine rentrée scolaire 2024-2025.

Ce projet suscite une grande incompréhension au sein du conseil municipal car les effectifs scolaires doivent se maintenir à la rentrée 2024 en comparaison de la rentrée 2023.

Nous portons quelques points en faveur du maintien des 8 classes à l'école Jean Ferrat.

- La population de notre territoire augmente en moyenne de 0.6% du fait notamment du dynamisme économique mais beaucoup plus fortement dans les communes de la couronne urbaine de Dinan dont nous faisons partie, 1.2 % pour notre commune. La commune accueille toujours de nouveaux habitants ce qui est confirmé par l'effectif fort en Petite Section en 2023 : 27 enfants dont 9 nouvelles familles.
- Notre commune est engagée dans une opération de revitalisation de territoire et mène une politique active en matière d'habitat. 22 nouveaux logements sociaux ont été mis à la location en 2023. D'autres projets se dessinent au bourg confortant la dynamique de croissance de notre commune.
- Le projet de reconstruction de l'école maternelle. Cette année 2024 est l'année de conception du projet et le début des travaux est prévu en 2025. Nous travaillons à la dynamisation du centre bourg et nous l'accompagnons avec l'investissement dans les équipements scolaires afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et faire face aux projections démographiques positives de notre commune. Ce projet est très lourd financièrement pour notre

l'année 2022 et précise que les rapports sont mis à disposition du public en mairie.

PERSONNEL

Approbation du tableau des effectifs

Le conseil municipal approuve le tableau des effectifs de la commune au 1^{er} janvier 2024.

commune puisque le bâtiment coûtera plus de 2 millions d'euros mais nous assumons ce choix prioritaire et essentiel pour nous.

- Une particularité de l'école Jean Ferrat : l'accueil de plusieurs enfants du voyage et plusieurs fois dans l'année du fait de la proximité immédiate de l'aire d'accueil permanente de Dinan Agglomération. Si nous nous félicitons de cet accueil et du travail des équipes pédagogiques, nous constatons que ces enfants ne figurent jamais dans les effectifs scolaires.

Dinan Agglomération a une politique pro-active en la matière et notre commune dispose d'une aire de grands passages pouvant entraîner un fort pic d'affluence en juin et septembre. Il nous semble juste de tenir compte de cet élément car les arrivées-départs de ces enfants demandent des efforts d'adaptation et une surcharge évidente dans le suivi éducatif, ce qui est gérable si les effectifs des classes ne sont pas trop importants. Actuellement 7 enfants sont accueillis et 5 demandes n'ont pu être honorées du fait d'absence d'enseignants.

Les conditions actuelles : les effectifs des classes limités et un seul niveau par classe en général sont très favorables à l'enseignement et permettent également un accompagnement de qualité aux élèves ayant des besoins spécifiques et ces enfants sont nombreux à l'école Jean Ferrat en cette année scolaire (4 MDPH et 4 dossiers en cours).

Cela permet également d'accueillir des enfants âgés de 3 ans au 1^{er} janvier et de remplir ainsi l'obligation de scolarisation de 3 ans ; dans l'hypothèse d'une fermeture de classe cet accueil ne serait plus possible.

Pouvoir accueillir les enfants dans de bonnes conditions à Trélivan et bientôt dans une nouvelle école nous semble répondre aux objectifs nationaux fixés par le Président de la République et le 1^{er} Ministre qui font de l'école une priorité absolue.

Au vu des éléments développés ci-dessus le conseil municipal de Trélivan demande le maintien des 8 classes à l'école Jean Ferrat.

Le conseil municipal :

- S'OPPOSE fermement à la fermeture de la 8ème classe à l'école Jean Ferrat de Trélivan.
- CONTESTE le projet de carte scolaire 2024 annonçant le retrait de 42 classes par la Direction Académique de Saint-Brieuc.
- APPORTE son soutien au collectif 45 classes.
- DEMANDE l'annulation des 42 fermetures de classes et l'obtention des ouvertures nécessaires dans les écoles publiques des Côtes d'Armor.

SÉANCE DU 14 MARS 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE CLAIRE, BRIAND MARIE, GODET PASCAL, LUCAS DOMINIQUE, RAULT ANNIE, LEMAITRE FABRICE, LEMONNIER ROSANNA, PICOUAYS JACQUELINE, PELHATRE MICHEL, LE PROVOST GUY, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, FOURE JEAN-LUC, AMBROISE FABIENNE, MAILLARD RÉMI, BERNAY MARIE-HÉLÈNE.

ABSENTS EXCUSÉS : MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MONSIEUR PELHATRE MICHEL, MONSIEUR THOMAS FRANÇOIS POUVOIR À MONSIEUR LEMAITRE FABRICE, MONSIEUR YVART DIDIER POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE, MONSIEUR GUEMARD BRUNO POUVOIR MONSIEUR GODET PASCAL, MADAME CAYET LAURETTE POUVOIR À MADAME LEMONNIER ROSANNA.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MONSIEUR LUCAS DOMINIQUE.

URBANISME ET TRAVAUX

Syndicat Départemental d'Énergie : Eclairage public rue Victor Hugo pour raccordement du lotissement du Petit Bois

Le conseil municipal approuve la participation financière de 780€ pour les travaux de raccordement à l'éclairage public rue Victor Hugo du lotissement du Petit Bois.

Syndicat Départemental d'Énergie : Coffret sur le foyer R320 au terrain de foot

Le conseil municipal approuve la réparation du coffret situé sur le foyer R320 situé au terrain de foot pour une participation financière de 967.20€.

Syndicat Départemental d'Énergie : Audit énergétique salle Clément Ader

Le conseil municipal décide de réaliser avec le Syndicat Départemental d'Énergie un audit énergétique pour le bâtiment de la salle Clément ADER.

FINANCES

Compte de gestion du trésorier 2023

Le conseil municipal approuve le compte de gestion du trésorier 2023.

Compte administratif 2023

Le conseil municipal approuve le compte administratif présenté par Monsieur Godet Pascal.

Section de fonctionnement :

Dépenses : 1 374 412.09€

Recettes : 2 171 335.70€

Excédent de fonctionnement :

796 923.61€

Section d'investissement :

Dépenses : 982 844.82€

Recettes : 1 141 496.51€

Excédent d'investissement :

158 651.69€

Affectation du résultat

Le conseil municipal décide d'affecter le résultat 2023, sur le budget 2024 comme suit :

Investissement : compte 1068 : 564 616.28€

Fonctionnement : compte 002 : 232 307.33€.

Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal vote les taux d'imposition sans changement à savoir :

- Taxe d'habitation : 15.41% (résidences secondaires)

- Taxe foncière (bâti) : 34.53%

- Taxe foncière (non bâti) : 66.56 %

Fongibilité des crédits budgétaires dans le cadre de l'application de la nomenclature comptable M57

Le conseil municipal autorise le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à

chapitre à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement).

Vote du Budget primitif 2024

Le conseil municipal vote le budget primitif 2024 qui prend en compte les décisions du conseil municipal ayant une incidence budgétaire et les nouveaux projets examinés dans les commissions municipales.

Fonctionnement

Dépenses : 2 258 597.33€ et

Recettes : 2 258 597.33€

Investissement par opération

Dépenses : 1 931 681.30€ et

Recettes : 1 931 681.30€

AFFAIRES GÉNÉRALES

Dinan Agglomération : Rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la gestion du trait de côte

Le conseil municipal prend acte de la communication du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale de Bretagne portant sur la gestion du trait de côte par Dinan Agglomération.

Bilan : Zones Energies Renouvelables

Le Conseil Municipal approuve le bilan de la concertation et arrête les propositions de zones d'accélération des Energies Renouvelables

Reconduction de la convention tarif social « cantine à 1€ »

Le conseil municipal décide de solliciter la reconduction de la convention triennale - Tarification sociale des cantines scolaires.

SÉANCE DU 18 AVRIL 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX SUIVANTS : LEBRETON SUZANNE, BOTREL MARIE CLAIRE, BERNAY MARIE-HÉLÈNE, GODET PASCAL, MAILLARD RÉMI, RAULT ANNIE, AMBROISE FABIENNE, LUCAS DOMINIQUE, THOMAS FRANÇOIS, PELHATRE MICHEL, LE PROVOST GUY, FOURE JEAN-LUC, LEMAITRE FABRICE, BRIAND MARIE, GUILLEMOT JEAN-CLAUDE, LEMONNIER ROSANNA, YVART DIDIER, GUEMARD BRUNO.

ABSENTS EXCUSÉS : MADAME KERJEAN NATHALIE POUVOIR À MADAME BOTREL MARIE CLAIRE, MADAME PICOUAYS JACQUELINE POUVOIR À MADAME LEBRETON SUZANNE, MADAME CAYET LAURETTE POUVOIR À MONSIEUR THOMAS FRANÇOIS

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : MADAME RAULT ANNIE.

LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MARS 2024.

FINANCES

Subventions aux associations

Le conseil municipal vote les subventions aux associations et une subvention de fonctionnement de 6000 € au CCAS

SUBVENTIONS	COMMISSION FINANCES 2024 (€)
Associations Trélivan	7 993
Association Sportive Trélivan (AST)	3 640
A.S Trélivan Motos	147
Club VTT-CYCLO-Trélivan	147
Club Gymnastique Féminine	147
Club gymnastique féminine section enfants	96
Association Genêts Bruyères Korrigans	147
Société Amicale Chasse	147
Fleur de blé noir	147
Amicale Laïque de Trélivan	147
Amicale Laïque - Arbre de Noël : 9 euros par enfant effectif au 1er janvier	1 548
Trélivan Animation	294
Les Amis du Val Drouet	147
ATT (Association Trélivan Téléthon)	147
Comité de Jumelage de Trélivan	147
Comité Loisirs et Culture Trélivannaise	147
Amicale du personnel Communal	147
Association parents élèves école Mosaïque	147
FNACA Guinefort	63
CLEM	147
Les pieds en l'air	147
Team Prizé racing	147
Associations diverses	1 009
Chambre des Métiers Dinan et Ploufragan (1 élève 2024)	40
ADAPEI (cté Dinan-Quévert)	93
Centre adaptation 4 Vaulx	93
Stéréden (Foyer Jeunes Travailleurs)	53
Din handisport	93
Centre Anticancéreux Rennes	53
Croix Rouge Française	53
Ligue contre le Cancer	53
Rêves de Clown	53
Association Donneurs Sang	53
Croix d'Or	53
AAPPMA - l'Hameçon	53
Aphasique Emeraude	93
10e Région Colombophile Dinan	53
L'enfant dans la Ville prochaine manifestation	120
	1 525
La Chamaille	1 472
Horizon Emploi	53
Subventions exceptionnelles	147
Participation aux joutes nautiques	147
TOTAL	10 674

Adhésion au Souvenir Français

Le conseil municipal décide d'adhérer au souvenir Français pour un montant de 50 euros.

Budget école Jean Ferrat

Le conseil municipal vote le budget à l'école

2024	€	2024	€
Fournitures (par enfant)	41	Transport (par enfant)	26
Divers (par enfant)	11	Forfait livres	714

Convention d'occupation temporaire parcelle AE 79 au Clos Neuf.

Le conseil municipal :

- Autorise le maire à établir une convention temporaire de jouissance de la parcelle avec le propriétaire de la parcelle AE 79 dans l'attente de régularisation.
- Sollicite l'avis des domaines.
- Dit que tous les frais se rapportant à ce dossier seront à la charge du demandeur.

Délaissé parcelle non numérotée à la Peuvrie.

Le conseil municipal :

- Décide de désaffecter et de déclasser 45 m² faisant partie de l'emprise de la voie communale et conformément au bornage réalisé.
- Décide de fixer à 24 € le m² le prix de vente de la cession.
- Décide que l'ensemble des frais correspondant à ce dossier seront à la charge de l'acquéreur.
- Autorise le maire à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Délaissé et cession d'une parcelle non numérotée à Bellevue.

Le conseil municipal au vu de l'acte de vente qui stipule qu'un certificat de voirie a été délivré par la Direction Départementale de l'Équipement le 12 mars 1966 déterminant la limite du domaine public « *alignement existant (haie)*, ainsi qu'un certificat de voirie délivré par le Maire de la Commune le 16 mars 1996 déterminant la limite du domaine public « *Alignement existant (haie)* ».

Au vu des photos aérienne de 1967 et 1978 de la propriété prouvant que la haie était existante avant l'acquisition des propriétaires.

- Décide de procéder à la régularisation de cette surface de 145m².
- Décide de solliciter l'avis de France Domaine.
- Décide de désaffecter et de déclasser 145 m² faisant partie de l'emprise de la voie communale et conformément au bornage réalisé.
- Décide que l'ensemble des frais correspondant à ce dossier seront à la charge de l'acquéreur.

Pumptrack : Entreprise retenue

Le conseil municipal valide l'offre de l'entreprise PTRACKS pour un montant de 129 770 € HT.

PRÉSENTATION DU BUDGET 2024

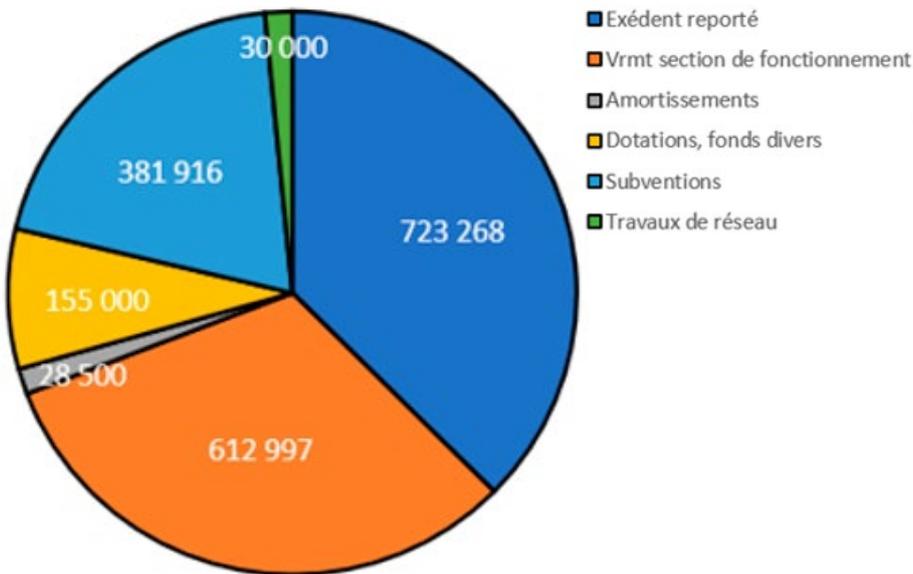
Le compte administratif 2023 est conforme aux prévisions du budget, et en investissement nous avons dépensé 982 844€. Les dépenses principales ont été 568 000€ pour la mairie, 147 000€ pour la rue du stade 90 000€ de matériel.

Les travaux de l'école maternelle ne débiteront pas en 2024, l'année est consacrée à la définition du projet. Compte tenu de l'importance de l'investissement celui-ci sera réparti sur 3 budgets 2024-2025-2026. L'enveloppe budgétaire est de 500 000€ pour 2024. Vous trouverez ci-dessous les principaux travaux pour 2024.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget d'investissement s'élève à 1 931 681€

RECETTES



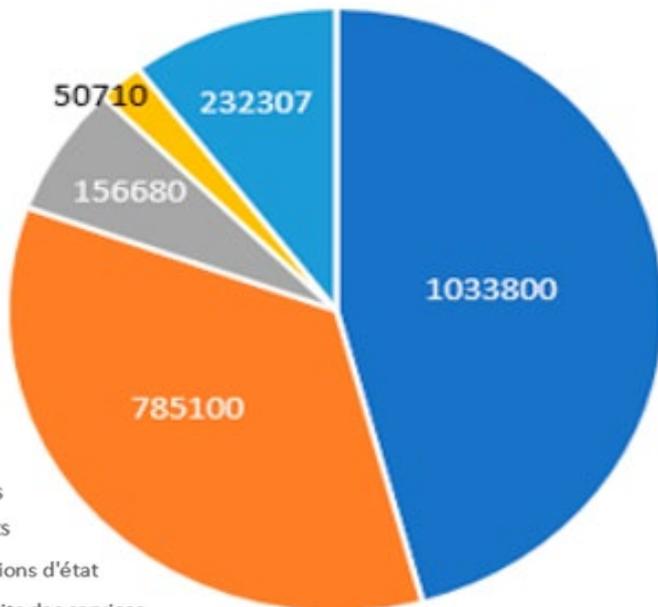
DEPENSES

Equipements sportifs (Pump track, terrain de boule et éclairage des terrains de foot)	430 000
Rue de la Sevestrais	320 000
Cabinet médical	200 000
Matériel	80 000
Cheminement doux	78 500
Travaux sur voiries	49 100
Eclairage Public	44 000
Salle Clement Ader	38 200
Mairie	30 000
Agts espaces verts/chemins	23 650
Bâtiments communaux	13 500

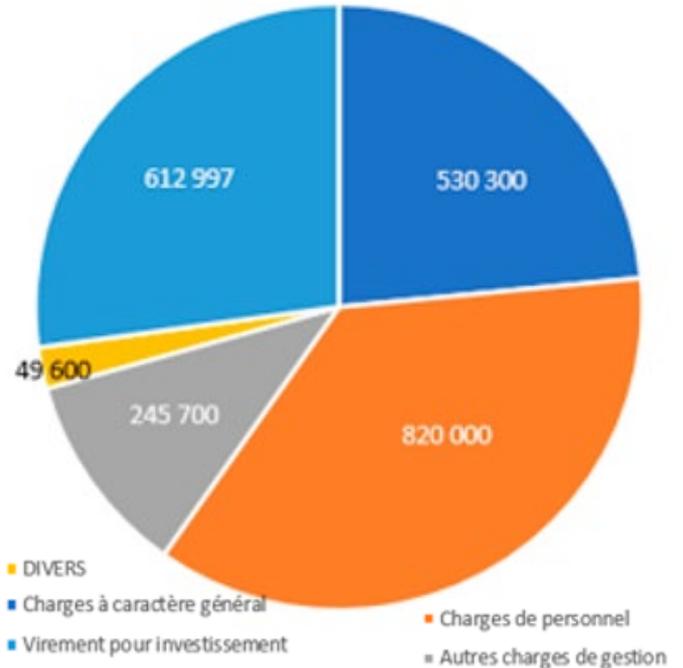
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement 2024 est en hausse de 8.1 %. Total 2 258 597

RECETTES



DEPENSES



- Divers
- Impôts
- Dotations d'état
- Produits des services
- Exédent 2023 reporté

- DIVERS
- Charges à caractère général
- Virement pour investissement
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion

DE NOUVEAUX AGENTS COMMUNAUX

David Château, le nouveau responsable des services techniques a pris ses fonctions début janvier suite à une mutation.

Il exerçait auparavant dans une commune de Loire-Atlantique de taille sensiblement identique à Trélivan. Et cette mutation lui permet de se rapprocher de son domicile.

D'autre part, Sylvie Madigand vous accueille à la mairie depuis le 18 mars et Charles Gesret, chargé de projets, a rejoint l'équipe depuis le 1^{er} avril pour une durée de 1 an.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans la Commune.



LA BELLE HÉLÈNE À TRÉLIVAN

Le 5 avril, les résidents des ehpad du secteur tout autour de Dinan ont passé un très bon moment à la salle Clément Ader.

En effet l'association Anim'âges organisait la projection du film « *La Belle Hélène* », ce documentaire qui connaît un vif succès met en scène une habitante de Plumaugat âgée de 93 ans qui vit à l'ancienne.

La projection ouverte à tous a réuni 250 personnes.

La réalisatrice du film était présente et a répondu à toutes les questions du public à la fin de la projection.

Un documentaire émouvant, authentique qui parle du lien à la terre, de la simplicité, de l'entraide, ces valeurs si essentielles.



AU PROGRAMME :

La Famille Bélier

LE SAMEDI 15 JUIN

- A la nuit tombée (22h)
- Entrée libre
- Prévoyez vos plaid et chaises pliantes
- Petite buvette et grignotage sur place dès 21h

RENSEIGNEMENTS :
Tél. 06 08 84 53 11
MAIL : CONTACT@LAFABRIKINO.COM

VENEZ PROFITER D'UN « CINÉ SOUS LES ÉTOILES » !

La commune de Trélivan rejoint le circuit du « *Ciné... Dehors / Saison 2* », de l'association La Fabrique Kino Photos Graphy T.

Le samedi 15 juin, à la nuit tombée (22h), près de la salle Clément Ader, nous vous proposons une comédie familiale, tantôt dramatique, tantôt musicale : « *La Famille Bélier* » !

Entrée libre et gratuite.

Durée du film : 1h45

Une cinquantaine de transats seront mis à votre disposition, mais n'hésitez pas à venir avec votre chaise pliante... et surtout votre plaid.

Petit grignotage sur place dès 21h.

Renseignements :

06 08 84 53 11

contact@lafabrikino.com

POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUARTIER PAISIBLE ET RESPECTUEUX

Au cours de ce mois de mai riche en jours fériés, nous avons constaté que la réglementation sur les bruits domestiques n'est pas respectée.

En effet les jours fériés sont soumis aux mêmes règles

que les dimanches : afin de garantir la tranquillité de tous l'utilisation d'appareils bruyants est autorisée uniquement de 10h à 12h (cf réglementation en fin de bulletin municipal).

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ



Le samedi 18 mai 2024, une cérémonie de citoyenneté a été organisée à la mairie. Il s'agissait de remettre leur 1^{re} carte d'électeur aux jeunes qui votent pour la 1^{re} fois cette année.

Nous avons été très heureux d'accueillir 21 jeunes pour cette étape de leur parcours de citoyen.

Voter, pouvoir s'exprimer, pouvoir choisir les

élus qui nous représentent est un droit civique tellement important.

Il leur a été rappelé les principes fondamentaux de la République ainsi que certains devoirs du citoyen.

Plusieurs d'entre eux ont déjà participé aux opérations argent de poche organisées par la municipalité, c'est aussi une démarche citoyenne. Ils ont été invités à s'engager pour des causes, dans des associations pour agir pour « Le bien vivre ensemble », il y a tellement de belles choses à construire.

Ils ont pu découvrir l'exposition « L'Europe pour les jeunes » avec grand intérêt.



Merci du fonds du cœur à tous ceux qui nous ont honorés de leur présence et nous leur souhaitons à tous la réussite que ce soit dans leur travail, leurs examens ou tout ce qu'ils entreprennent et plein de bons moments dans leurs activités avec leurs amis et leurs familles.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

L'AMÉNAGEMENT DU PETIT BOIS

La municipalité s'est engagée à replanter des arbres après l'abattage d'une partie du petit Bois pour la construction des dix logements individuels. Une réunion avec les habitants du quartier a permis de choisir les emplacements pour planter les 110 arbres d'espèces locales, notamment des Viorne, Troène, Sureau, Sorbier, Prunelier, Poirier, Néflier, Cornouiller.

Nous avons créé une haie bocagère afin de matérialiser un chemin en continuité avec celui de Beaubourg, deux petits bosquets à proximité du nouveau quartier du Petit Bois et un talus à proximité des logements. Les plantations ont été réalisées par les agents des services techniques.



Les grands arbres restant à proximité des logements ont été élagués en février par une entreprise pour des raisons de sécurité (certaines branches étaient trop dangereuses).



LES VALLÉES

Les travaux de l'espace des vallées ont commencé en 2023, c'est devenu un lieu convivial pour les habitants, offrant un cadre idéal pour se détendre. Les agents des services techniques ont retiré quelques bouleaux pour éviter les allergies au pollen et améliorer la clarté du site. Le trottoir endommagé a été remplacé par de la pelouse, et des copeaux ont été apportés pour éviter la pousse des mauvaises herbes. Enfin, la pose de ganivelles et des rondins de bois ajoutent une touche technique à l'espace rénové.



LES SAPINS

Les sapins situés entre le terrain de foot et l'école ont été coupés et transformés en copeaux de bois. Leur proximité avec l'école les rendait dangereux et inadaptés au paysage de Trélivan. Après la construction de l'école, des arbres seront replantés pour préserver l'environnement.



LINACHE

Un plateau ralentisseur a été réalisé en face du lotissement « *Le bois de Linache* » pour réduire la vitesse et améliorer la sécurité des habitants de Linache. La route a été fermée pendant une semaine pour les travaux, financés à 50% par la commune et à 50% par le promoteur du lotissement.

Les travaux de voirie et d'aménagement du lotissement « *Le bois de Linache* » sont terminés. Les trottoirs, l'éclairage et l'enrobé ont été réalisés.



INVESTISSEMENT EN MATÉRIEL

Les services techniques ont récemment investi dans trois nouvelles machines pour désherber, entretenir et nettoyer les voiries de manière efficace, dans le cadre du zéro phyto.

Ces équipements visent à réduire la pénibilité du travail, améliorer le rendement et prévenir les bris de glaces causés par l'utilisation du rotofil. Une machine est spécifiquement conçue pour les structures sablées, une autre pour le démaquage et désherbage des enrobés, trottoirs et bordures. Ces nouvelles machines apparaissent comme des outils essentiels pour garantir la propreté et l'entretien des voiries de manière plus écologique et efficace.



DIVERS TRAVAUX

Les agents des services techniques ont réalisé divers travaux d'entretien au cours du trimestre, notamment la taille des haies, le nettoyage des caniveaux, la tonte des pelouses, le désherbage, l'entretien et la création de massifs, l'entretien des chemins, ainsi que plusieurs passages de herse étrille et d'aérateur sur les terrains de football. Cette mobilisation permet de maintenir un environnement agréable et bien entretenu pour les habitants de la commune.

PATRIMOINE

UNE QUATRIEME VIE POUR LA MAISON DE LA RENAUDAIS

Chaque maison a une histoire et des histoires qui s'y vivent à l'intérieur.

On aimerait connaître toute l'histoire d'une maison construite vers 1800 à la Renaudais, une belle maison de caractère probablement la propriété d'une famille noble ou d'un seigneur.

Elle deviendra pendant 20 ans de 1839 à 1859 une maison d'école. Deux instituteurs y enseigneront : le premier Eugène Hallouet puis en 1853 un instituteur laïque M. Corseul.

Elle sera ensuite une maison de ferme, cette propriété de la famille Des Guetz sera louée à des cultivateurs.

Les grands parents de Jean-Claude Courtois s'y installeront venant de Bourseul puis la famille Lucas.

Dans les années 40 ce sont les parents d'Aline Allée Ernestine et Désiré devant quitter la ferme du château de Trébédan qui s'y installeront avec leurs 5 enfants. Cette ferme avec 8 vaches, 3 chevaux, des cochons, une basse-cour doit être toujours fleurie et bien entretenue. L'empierrement sera réalisé par le père de famille avec la pierre extraite à la carrière du Gassay.

La maison se composait de deux grandes pièces de même taille au rez-de-chaussée blanchies à la chaux : une pièce de vie pour l'ensemble de la famille avec une belle cheminée et l'autre que l'on peut appeler la laiterie ; il fallait faire le beurre avec la petite baratte en fer blanc et chaque jour nettoyer l'écumeuse mais également les cuissons au chaudron dans la cheminée. Un magnifique escalier conduisait au 1^{er} étage puis au 2^e. Le 1^{er} étage dont les deux grandes pièces étaient tapissées était utilisé pour le stockage des



grains. Quant au 2^e on y conservait les pommes de terre et les châtaignes.

Tout près de la maison se trouvait l'indispensable lavoir où les femmes du village venaient laver leur linge et papoter aussi. La galerie (hangar) non loin de la maison accueillait chaque été tous les voisins pour les battages : c'était un travail dur mais on s'y retrouvait le soir pour danser.

Et non loin de là il y avait une autre ferme et surtout un beau garçon André qu'elle épousera et cela dure depuis pas loin de 70 ans.

« Une belle vie de village, tout le monde s'entraidait, ce sont des souvenirs heureux » dit Aline.

Antoinette la petite sœur naîtra dans cette maison en mars 1944.

De cette année 1944 Aline a des souvenirs précis qui l'ont marquée car les Allemands étaient présents dans ce village ; d'autres histoires à raconter.

Ce seront ensuite Yvonne et Roger Rouillé qui viendront s'installer dans cette ferme. Ils occuperont la maison pendant des années puis s'installeront dans une habitation plus récente juste devant dont ils étaient propriétaires. Toutefois, chaque jour ils allaient dans cette maison et y faisaient du feu dès que le temps était un peu frais, il fallait la conserver en bon état.

Depuis peu elle a été vendue par la famille qui la détenait depuis fort longtemps et elle va être rénovée ; après la maison de maître, la maison d'école, la maison de ferme elle va avoir une nouvelle vie.

C'est un élément du patrimoine de la commune et l'on peut vraiment se réjouir qu'il puisse être remis en valeur.

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236423C0012	22/12/2023	40 C Linache	Construction d'une maison individuelle
02236423C0013	28/02/2024	1 La Renaudais	Rénovation d'un bâtiment en 5 logements individuels
02236424C0002	23/03/2024	4 La Lande du Poirier	Extension de maison
02236424C0003	17/04/2024	7 La Porte Grissault	Transformation du garage en pièce supplémentaire, construction d'un carport, démolition de l'abri existant, construction d'un nouvel abri et réalisation d'une clôture.

DÉCLARATIONS PRÉALABLES DE TRAVAUX ACCORDÉES

NUMÉRO	ACCORDÉ LE	ADRESSE	NATURE DE LA CONSTRUCTION
02236423C0090	14/12/2023	1 rue des Cormorans	Pose d'un portail et d'un portillon Remplacement de la porte d'entrée et de la porte de garage.
02236423C0093	11/12/2023	40 Vaucouleurs	Conduit de fumée extérieur
02236423C0096	11/12/2023	5 La Pouldais	Construction d'un muret surmonté d'un dispositif à claire-voie et pose d'un portail
02236423C0097	20/12/2023	12 La Férolais	Division en vue de construire
02236423C0098	14/12/2023	14 Carré des Lys	Pose d'une clôture
02236423C0099	19/12/2023	45 La Touchefais	Installation de panneaux photovoltaïques
02236423C0100	19/12/2023	1 cité de la Douettée	Pose d'une clôture et d'un portillon
02236423C0101	20/01/2024	2 rue du Clos Neuf	Veranda
02236423C0102	22/12/2023	39 résidence des Bruyères	Changement de la porte fenêtre
02236423C0103	02/01/2024	24 La Bouvrais	Changement de la porte d'entrée
02236423C0104	23/04/2024	12 rue des Charmes	Construction d'un préau en bois
02236423C0105	12/01/2024	4 rue des Châtaigniers	Pose d'un portail
02236423C0106	12/01/2024	7 cité de la Douettée	Installation de panneaux photovoltaïques
02236423C0107	13/02/2024	13 Beaubourg	Véranda
02236423C0108	17/01/2024	1 Le Champ Cordon	Extension d'une maison d'habitation
02236423C0109	18/01/2024	21 Bougault	Conduit extérieur pour poêle à bois
02236424C0001	23/01/2024	6 lotissement Vaucouleur	Pose d'une clôture et changement du portail
02236424C0003	25/01/2024	28 rue du Clos Neuf	Pose d'une clôture
02236424C0004	12/02/2024	1A lotissement du Plan d'Eau	Pose d'une clôture
02236424C0005	28/02/2024	10 rue des Sternes	Pose d'un abri de jardin
02236424C0006	13/03/2024	34 La Touchefais	Installation de panneaux photovoltaïques
02236424C0007	27/02/2024	30 La Petite Renaudais	Pose d'une clôture
02236424C0008	04/04/2024	30 La Petite Renaudais	Construction d'un carport
02236424C0009	28/02/2024	8 La Férolais	Pose d'une clôture
02236424C0010	28/02/2024	21 Bougault	Pose d'une clôture et d'un portail
02236424C0011	04/03/2024	5 bis la Sevestrais	Pose d'une clôture et d'un portillon
02236424C0012	04/03/2024	10 lotissement du Plan d'Eau	Construction d'un abri de jardin et d'un bûcher
02236424C0013	23/04/2024	15 rue de l'Eglise	Pose d'un panneau photovoltaïque
02236424C0014	14/03/2024	36 La Porte Grissault	Installation d'un générateur photovoltaïque
02236424C0015	14/03/2024	25 rue des Pommiers	Carport
02236424C0016	19/03/2024	4 rue du Centre	Remplacement porte de garage et porte du local poubelle
02236424C0017	19/03/2024	36 La Chevrolais	Bardage d'un carport existant
02236424C0018	27/03/2024	23 résidence du Bois Noué	Pose d'une pergola
02236424C0019	28/03/2024	5 lotissement du Rocher	Remplacement d'une verrière de toit et ajout d'une 3 ^e verrière
02236424C0020	28/03/2024	29 La Douettée	Installation d'un générateur photovoltaïque
02236424C0021	27/03/2024	9 rue de la Souche	Réfection de la toiture. Modification d'un châssis de toit et création d'un châssis de toit
02236424C0022	27/03/2024	24 La Bouvrais	Rénovation de la toiture
02236424C0024	04/04/2024	6 rue des Lilas	Pose d'une clôture
02236424C0025	04/04/2024	14 résidence du Bois Noué	Pose d'un portail
02236424C0026	17/04/2024	8 résidence du Drouet	Pose d'une clôture
02236424C0027	10/04/2024	15 rue de la Cochais	Remplacement d'une clôture
02236424C0028	10/04/2024	16 Le Rocher	Remplacement d'un portail
02236424C0029	17/04/2024	16 rue des Mirabelles	Extension de maison d'habitation
02236424C0030	19/04/2024	29 La Pouldais	Remplacement d'une clôture existante
02236424C0031	30/04/2024	31 allée Mme de Sévigné	Pose d'une piscine
02236424C0032	06/05/2024	15 lotissement du Rocher	Création de lucarnes et habillage du porche d'entrée



MARIE, CENTENAIRE, NOUS A QUITTÉS.

Marie Poncel, une centenaire au grand cœur a célébré ses 100 ans le 14 janvier 2024 entourée de sa famille et de l'équipe soignante de l'Ehpad où elle résidait depuis son accident. Un très beau moment d'émotion pour elle, pour l'équipe très attentionnée au complet pour l'occasion et pour sa famille pour qui c'est un moment inoubliable.



Née en 1924, Marie a vécu une vie de labeur, travaillant très jeune, certificat d'études en poche, dans les fermes, sur les marchés, à l'usine et à la maison. Elle a travaillé la terre avec passion. Ses voisins se souviennent tous du

magnifique jardin qu'elle entretenait avec amour et des légumes qu'elle ne manquait pas de leur donner.

Maman de quatre enfants, Georges, Jacqueline, Guy et Geneviève, Marie était une femme forte et tendre à la fois et pleine de bonté, attachée à la réussite de ses enfants et toujours prête à aider son prochain.

Ses 7 petits-enfants qui lui rendaient souvent visite se souviennent avec émotion des moments passés à ses côtés, ramassant les pommes de terre ou les pommes dans le jardin, sous le regard bienveillant de leur « mémé patates » ou « mémé pommes ».

Elle était aussi l'heureuse grand-mamie de 12 arrière-petits-enfants.

Malgré les épreuves traversées, Marie a toujours gardé le sourire et la joie de vivre. Avec les copines Elise et Adrienne, elles passaient de bons moments et ne manquaient jamais la séance de gymnastique.

Ses 100 ans ont été l'occasion pour sa famille de lui rendre



hommage et de célébrer une vie bien remplie et riche en souvenirs. Ce 14 janvier, Marie a soufflé ses bougies entourées de ses enfants et des membres de sa famille, savourant un délicieux gâteau et trinquant pour l'occasion sous la surveillance de sa petite fille Maude, toute aux petits soins pour elle.

Malheureusement, Marie s'est éteinte un mois plus tard, le 14 février, laissant derrière elle un grand vide dans le cœur de ceux qui l'ont aimée.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Nous espérons pouvoir fêter de nombreux autres centenaires sur notre commune.



BERTHE COSSON, DOYENNE DE LA COMMUNE, EST DÉCÉDÉE.

Madame BERTHE COSSON, née VIVIER, nous a quittés à l'âge de 98 ans. Elle était née à Langourla le 7 février 1926.

Elle épouse en avril 1950 Monsieur Jean-Baptiste SALMON. Trois filles, Maryse, Nadine et Isabelle sont nées de cette union. 5 petits-enfants et 3 arrière-petits enfants complètent la famille.

Après le décès de son mari, elle quitte Asnières-sur-Seine et revient vivre en Bretagne.

En 1973, elle fait l'acquisition d'une maison, résidence des Genêts. En 1975, elle épouse Monsieur Roger

COSSON qui décède en 2016. Tous les deux sont très actifs pendant leur retraite. Ils sont membres de différentes associations dont « *Entrez dans la danse* ». Madame COSSON en assure la présidence. Ils aiment aussi jouer aux cartes, participer à des lotos...

M^{me} le Maire et l'adjointe aux affaires sociales ont eu le plaisir de la rencontrer en janvier, souriante et coquette, pour lui offrir les vœux de la municipalité.

Très entourée, Madame COSSON a vécu à son domicile jusqu'à son décès le 27 avril.

Nous adressons nos plus sincères condoléances à toute la famille.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 10 novembre 2023 : Nylha PARDON,
42 rue du Clos Neuf.

Le 04 février 2024 : Mahé COURTOIS,
8 rue du Clos de la Grange.

Le 08 février 2024 : Camille MARI MERCIER,
5 rue des Clairettes.

Le 12 février 2024 : Lyor HOCHET,
19 rue des Framboisiers.

Le 29 mars 2024 : Eva ANDRE,
25 La Bouvrais.

Nos meilleurs vœux de santé et de prospérité
aux nouveaux-nés et toutes nos félicitations
aux parents.

MARIAGES

Le 30 mars 2024 : Pauline MERCIER et Benoit
FOURIEZ, 11 La Renaudais.

Le 25 mai 2024 : Morgane QUINTERNE et
Valentin INCREDULE, 6 rue de la Petite Renaudais.

Nous présentons aux mariés nos vœux de bonheur.

DÉCÈS

Le 10 janvier 2024 :
Viviane LE MOIGNE née ALLAIRE,
8 cité des Ajoncs.

Le 21 janvier 2024 :
Michel LEGENDRE,
23 résidence les Korrigans.

Le 07 mars 2024 :
Bernard LEGUEDOIS,
83 rue Blériot.

Le 10 mars 2024 :
Andrée RUAULT née SIMONNEAUX,
14 Bougault.

Le 21 mars 2024 :
Louis HUET,
12 lotissement du Rocher.

Le 25 mars 2024 :
Germaine DUVAL née OLLIVIER,
54 résidence des Genêts.

Le 26 mars 2024 :
Lucien MARIN,
52 La Touchefais.

Le 27 avril 2024 :
Berthe COSSON née VIVIER,
38 rue Blériot.

Nous présentons aux familles
nos condoléances attristées.

ÉCOLE JEAN FERRAT



**SERVICES PÉRISCOLAIRES
VENDREDI 14 JUIN 17 H - 19 H**



Afin de préparer au mieux la rentrée scolaire 2024, les inscriptions des enfants en maternelle sont à effectuer le plus tôt possible (avant la fin juin).

Pour les enfants déjà scolarisés, l'inscription n'est pas à renouveler sauf s'il y a un changement d'école.

Démarches à effectuer :

1^{er} temps : inscription à la mairie

2^e temps : admission auprès du directeur d'école.

Les nouveaux parents sont invités à visiter l'école et les services périscolaires lors des portes ouvertes.

A cette occasion, ils pourront rencontrer les équipes éducatives.

NOUVELLE FRESQUE À L'ÉCOLE JEAN FERRAT

L'artiste Artkor Bagdad en compagnie des élèves de la classe de CM2 prépare une nouvelle fresque à découvrir à la rentrée à l'école JEAN FERRAT.



EXERCICES DANS LE CADRE DU PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Un exercice incendie a eu lieu au restaurant scolaire le lundi 13 mai à 12 h 15. Les enfants ont appliqué avec sérieux et application les consignes de sécurité d'évacuation sous la responsabilité de l'ensemble des agents du service périscolaire.

Un exercice sera également programmé à la garderie.



LES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Le restaurant scolaire est un service municipal très fréquenté. En 2023, chaque jour, en moyenne 163 repas variés, équilibrés, et en quantité adaptée ont été servis.

Le restaurant scolaire poursuit sa transition alimentaire avec pour objectif de proposer une alimentation plus saine et durable. La plupart des plats sont « faits maison », intégrant des produits durables et de qualité (25 % en 2023) et des produits bio (31 % en 2023). Les produits et les légumes frais de saison sont privilégiés. Un repas végétarien est proposé chaque semaine.



Les enfants sont accueillis, à la garderie, de 7h30 à 8h20 et de 16h15 à 19h lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Un goûter fourni par la commune est pris en commun.

De 17 h à 19 h, des activités diverses sont proposées aux enfants : ateliers dessin-coloriage-jeux de société - lecture- jeux dans la cour si le temps le permet (jeux de ballon, trottinettes, marelle...) - fabrication de cadeaux pour la fête des pères et des mères...



Un accompagnement aux devoirs assuré par des bénévoles est proposé aux familles sur inscription.

QUELQUES NOUVELLES DE L'ECOLE JEAN FERRAT...

Les danses bretonnes de l'USEP sont des moments à chaque fois appréciés des classes de Grande Section et de CP. La rencontre 2024 qui a eu lieu à la salle de l'embarcadère de Plélan-Le-Petit n'a pas failli à la tradition cette année encore.



2024 : année olympique et paralympique



A quelques semaines de l'ouverture des Jeux Olympiques, les élèves ont été sensibilisés à cet événement majeur à travers 2 rencontres départementales organisées par l'USEP22 : découverte du handisport (pratique en fauteuil roulant et course accompagnée pour non-voyants) et rencontre d'athlétisme à Saint-Brieuc à la salle couverte Maryvonne DUPUREUR.



Cela fait 23 ans que les élèves partent en classe de neige à Bellevaux. Plus de 700 enfants au total, pour certains pour la première fois, ont ainsi pu découvrir la montagne, le plaisir du ski et la faune. Que de bons souvenirs durant toutes ces classes de neige, toutes différentes à chaque fois malgré tout. Nous pouvons être fiers également de pas avoir eu un seul blessé durant toutes ces années montrant ainsi que les élèves étaient bien préparés physiquement avant chaque départ.



Nous avons été témoins à travers toutes ces années du changement climatique et pour la 1ère fois, nous avons été limités, même en étant en février, faute de neige suffisante, dans nos pratiques de glisse. Merci à la municipalité et à l'Amicale Laïque de nous avoir toujours fait confiance en nous soutenant et en finançant durant toutes ces années ces projets qui, on l'espère, ont marqué les élèves.



LES ACTIONS DU CCAS

UN ATELIER DE PRÉVENTION À DESTINATION DES SENIORS

La pratique régulière d'une activité physique est un moyen efficace de réduire les effets du vieillissement, de se maintenir en bonne santé.

Le CCAS a organisé, en partenariat avec l'association Kiné Ouest Prévention, 12 séances d'activité physique à destination des seniors âgés de 60 ans et plus. 14 personnes se sont inscrites à cet atelier qui se déroulait le mardi matin à la salle Hélène BOUCHER.

Des exercices de réveil musculaire, de tonification, de cardio et de travail au sol étaient au programme de chaque séance animée par David DUBREUCQ, kinésithérapeute-ostéopathe.

Les participants ont apprécié les cours, les conseils donnés. L'animateur espère qu'un certain nombre d'entre eux referont les exercices à la maison pour se maintenir en forme.



UN APRÈS-MIDI DE RENCONTRE ET DE SOUVENIRS

Pour la deuxième année consécutive, 22 personnes de 90 ans et plus ont été conviées par le CCAS à un moment récréatif. 12 d'entre elles ont répondu favorablement à l'invitation. En compagnie des conjoints (es) et des membres du CCAS, elles ont passé un agréable après-midi à la salle Hélène BOUCHER le mercredi 17 avril.

Cette rencontre a permis de partager un bon goûter mais aussi d'égrener des souvenirs du temps passé et de reprendre en chœur quelques chansons.

POUR INFO : le repas des aînés aura lieu le dimanche 13 octobre à la salle Clément ADER



CLUB INFORMATIQUE DE TRÉLIVAN

Le CIT (Club informatique de Trélivan), créé début 2016, continue ses formations.

Nous avons effectué du 29/01 au 8/04/2024 une nouvelle session de formation avec de nouveaux élèves à savoir : Guylène, Madeleine, Clothilde et Marie-Hélène (une personne de Bobital, une de Vildé-Guingalan et 2 Trélivannaises

Cette nouvelle équipe a marqué un vif intérêt pour ces cours, animés par des bénévoles (Patrice Manivel, Jean-Pierre Lechevestrier et Jean-Luc Fouré).

L'équipe a été très studieuse et intéressée et a ainsi pu découvrir le système d'exploitation, internet, la messagerie électronique, installer des périphériques, gérer ses photos, utiliser un logiciel...

La formation comporte six sessions de 3 heures par personne. En amenant leur ordinateur, les personnes peuvent continuer à travailler à la maison. Après chaque séance des comptes-rendus expli-



Patrice et Jean-Pierre

cites sont élaborés et adressés par mail pour aider les « élèves » dans leurs exercices quotidiens et leur fournir un support de travail.

Ce n'est pas réservé qu'aux Trélivannais, mais ouvert à tous.

Une nouvelle session de formation est programmée à partir du mois d'Octobre 2024, vous pouvez vous inscrire à la Mairie.



40 ANS DE LA CHAMAILLE

Association de prévention spécialisée

Lors de l'assemblée générale, le 12 décembre dernier, « la Chamaille » a fêté ses 40 ans en présence de nombreux invités, qui soutiennent l'association depuis sa création.

La présidente, Madame Massart Christine, a soufflé les bougies, entourée de l'équipe éducative, des anciens présidents, des élus des communes associées.

Créée en 1984, l'association est financée par le Conseil départemental, dans le cadre de la protection de l'enfance, et par les communes d'Auca-



leuc, Dinan-Léhon, Lanvallay, Quévert, Trélivan, Taden, Dinan Agglomération, la CAF22, la DDCS22.

L'association est implantée à Dinan au cœur du quartier de la Fontaine des Eaux - Espace Y-J HAFFEN.

3 éducateurs spécialisés Alan Desgré, Hélène Hervé, Karine Le Floch viennent en aide chaque année auprès de plus de 300 jeunes du territoire âgés de 6 à 25 ans, présents sur l'espace public, dans les quartiers, et les collèges publics. Les interventions, basées sur le principe de la libre adhésion et du respect de l'anonymat, permettent aux éducateurs, à partir de la relation de confiance établie avec les jeunes, de prévenir les prises de risques et répondre aux situations de décrochages. L'équipe éducative mène de nombreuses actions de prévention afin de les accompagner



dans leurs parcours de vie et répondre à l'ensemble de leurs préoccupations quotidiennes.

Au-delà de l'accompagnement individuel, la Chamaille participe à des actions collectives de prévention (bibos, réseau misaco, CLSPD, etc.) avec les différents partenaires du territoire, mais aussi à l'aide aux devoirs à l'école Mosaïque et à des chantiers participatifs.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 02 96 39 89 30
association.lachamaille@laposte.net

SALON DES ARTISTES

Créativité et originalité étaient au rendez-vous pour la 19^e édition, les 2 et 3 mars.

Toutes les techniques étaient les bienvenues, pour une exposition riche et variée (photographies, peintures à l'huile ou à l'aquarelle, dessins au crayon ou au pastel, sculptures en bois ou argiles, arts textiles et arbustif etc...).

Ce week-end artistique était l'occasion pour les 35 artistes de partager leur passion, leur travail.

900 visiteurs ont pu échanger avec les exposants et découvrir des œuvres de toute beauté et surtout des artistes passionnés.

Comme chaque année, le chemin de table du vin d'honneur a été décoré par les enfants de la garderie.

Plusieurs artistes ont participé au concours en exposant une œuvre de leur choix.



Les visiteurs ont exprimé leur préférence dans les deux catégories :

-Catégorie peinture : 1^{er} prix décerné à Jean-Louis Guillois (Hénanbihen), le 2^e à Philippe Journiax (Plélan le Petit), le 3^e à Pascal Meyer (Médréac).

-Catégorie divers : 1^{er} prix à Julien Faisant (St Carné), le 2^e à Pascale Maurer-Schaulin (Aucaleuc).

Madame Le Maire et la commission culture sont très heureux du succès rencontré lors de cette manifestation culturelle et remercient toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ce salon.

Comme le dit « Picou » dessinateur de presse, le salon des artistes de Trélivan c'est super sympa !

Vivement la 20^e Édition !



COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION ARGENT DE POCHE AVRIL 2024

UN COUP DE MAIN QUI RAPPORTE

Mardi 23/04 APM et mercredi 24/04 Matin, deux opérations argent de poche étaient organisées par la municipalité pour les jeunes de 16-17 ans.

Cinq jeunes, Maëva, Timéo, Eva, Owen et Jeanne ont participé à une découverte du monde du travail et à une sensibilisation à la citoyenneté et ont collaboré aux travaux proposés par les élus et agents communaux.

Pour Eva, c'était la troisième participation, la deuxième pour Maëva et Jeanne. Owen est déjà venu en stage, cinq semaines en mars, et reviendra quatre semaines, en juin.

Le mardi, toute l'équipe a désherbé les allées du parc du Val-Drouet et découpé les bandes d'herbes longeant la main courante du stade de football et sur leur initiative les jeunes ont balayé la tribune et nettoyé les sièges.

Dès 8h30 mercredi matin nos jeunes avaient rendez-vous à la Mairie et ils ont pu découvrir une exposition adaptée de la BD « *L'Europe pour les jeunes* » publiée en 2022 à l'occasion de l'Année Européenne de la Jeunesse (Exposition ouverte à tous).

Ensuite les 3 jeunes filles ont procédé au comptage des enveloppes pour les élections européennes et à



la mise sous plis des cartes d'électeurs, les garçons ont continué à découper les bordures. En milieu de matinée (cause pluie) toute l'équipe s'est retrouvée à la Salle Clément Ader afin de nettoyer les tables.

Au cours de ces 2 fois 3 heures de travail, les cinq jeunes volontaires ont été payés 5 € de l'heure, ce qui représente un petit pactole pour 2 jours de travail réalisés dans la bonne humeur. Deux goûters leur ont été offerts.

Très bonne entente, travail assidu, ambiance, solidarité et partage inter générationnel ont été les éléments principaux de cette mission.

Une action pilotée par Marie-Claire Botrel, Jean-Claude Guillemot, Didier Yvart, Bruno Gudemard et Jean-Luc Fouré conseillers municipaux. Les jeunes ont été aidés par Maxime et Tom employés municipaux.



RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE DE L'ÉTÉ, LA FÊTE NATIONALE

Le Comité Loisirs et Culture Trélivannais (CLCT) et la municipalité vous donnent rendez-vous le samedi 13 juillet.

Au programme :

- A partir de 19h45 : repas « Moules Frites » comprenant : Kir - Moules ou Jambon Frites - Fromage - Dessert ;
- 23h15 : feu d'artifice tiré par la société Féerie et Spectacles d'Etelles ;
- 23h30 : bal populaire gratuit animé par « DJSMILE » de Pleurtuit.

Prix du repas : 14 € et 10 € pour les enfants de moins de 12 ans (boisson non comprise).

Vous pouvez apporter votre verre ou il sera consigné 1€.

Ventes des cartes à la boulangerie Damelincourt, au bar « Le Trélivan » à partir du 25 Juin 2024.

Tous les ingrédients sont réunis pour passer une agréable soirée entre amis, ou en famille.

Au plaisir de vous retrouver.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

Cette année marque le 79^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie lors de la seconde guerre mondiale.

Suzanne Lebreton, Maire, a tout d'abord lu le message de Sébastien Cornu, Ministre des Armées, et Patricia Miralles, Secrétaire d'État chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, appelant à se souvenir de tous les combattants et de toutes les victimes et évoquant la nécessaire construction européenne pressentie dès la fin de la guerre pour préserver la paix en Europe.

En présence des porte - drapeaux, en hommage aux hommes morts pour la France, des gerbes ont été déposées au Monument aux Morts par les Anciens combattants et membres du comité du Souvenir Français et la municipalité. L'Amicale laïque a également déposé une composition florale. Le dépôt de gerbes a été suivi de la Marseillaise.

La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur servi par les élus à la salle Clément Ader.



HOMMAGE A FERNAND DESVAGERS

Le 8 mai 2024 un hommage a été rendu à Fernand Desvagers à Dinan en présence de nombreuses personnalités. Cet ancien membre du commando Kieffer participa au débarquement en Normandie le 6 juin 1944. Des gerbes ont été déposées sur sa tombe et la chorale « Les Messagers » a entonné le chant « Les larmes d'ivoire » et la Marseillaise en son honneur.

La croix de guerre avec étoile vermeil lui a été décernée en 1959 au vu de son aide au commandant Philippe Kieffer lorsqu'il fut blessé en juin 1944, de sa bravoure et de son courage lors d'opérations.

Il était enterré anonymement au cimetière de Dinan, une plaque est maintenant apposée sur sa tombe

Fernand DESVAGERS
1915-1956
Commando KIEFFER



Pour les membres de sa famille dont une partie vit sur notre commune, cette cérémonie a été un moment très fort en émotion. Il a lui-même habité Trélivan et avait plaisir à faire des parties de pêche à l'Étang du Val avec ses cousins.

Brigitte Desvagers, son mari Bernard Mecucci-Micucci tous deux résidents trélivannais, Jean Paul Huet Président dinannais du Souvenir Français et Christian Lehmann membre de l'association ont réalisé ce travail de reconnaissance mémorielle et historique. A travers cette cérémonie, c'est également la volonté de « rendre hommage aux Français du Débarquement ».

Les recherches se poursuivent pour s'assurer que personne n'a été oublié au cimetière de Dinan et dans les communes autour.

Notre commune est honorée et fière d'avoir eu parmi ses habitants un valeureux membre du Commando Kieffer.

BIODIVERSITÉ

ACTIONS EN 2023/2024

CRÉATION DE HAIES SÈCHES

C'est quoi une haie sèche ?

Une haie sèche est une structure composée de pierres sèches empilées pour former une barrière naturelle. Elle est souvent utilisée pour délimiter les propriétés, les champs ou les jardins, et elle peut également servir à protéger les cultures des vents forts. Les haies sèches sont un élément traditionnel de l'architecture rurale en Provence et dans d'autres régions méditerranéennes. Elles offrent également un habitat pour la faune locale.

Le principe est tout simple : on utilise des branches pour constituer une clôture.

Les 2 premières haies sèches ont été créées sur notre belle commune de Trévilan par les services techniques, une au Square des Petits Lutins et l'autre au rond-point de la Chaîne.



Dans la haie sèche il ne faut mettre que des rémanents ligneux normalement, la présence de pelouse ou autres déchets fibreux ferait de la haie un compost. Ça peut être intéressant pour les toutes premières couches, les orvets adorent s'y reproduire car le compost chauffe, mais au-dessus il ne faut que du ligneux, sinon l'acceptation sociale d'un gros tas de compost peut être compliquée.

Globalement, vous pouvez mettre tous les restes de coupe de bois. Il faut seulement éviter les résineux et les plantes invasives type laurier palme. Si vous voulez mettre du laurier palme, il faut veiller à avoir déjà une bonne couche de bois à la base de la haie. Cela permettra un séchage du laurier afin qu'il ne se multiplie pas végétativement.

POSE DE NIDS D'HIRONDELLES

Les hirondelles sont de retour.

Elles pèsent environ 20 gr mais ont parcouru plus de 5 000 km en vol.

Elles ont traversé le désert du Sahara.

Elles ont traversé la mer Méditerranée sans même faire de pause.

Elles se sont battues à travers les turbulences et les vents de tempête.

Et tout ça pour venir se reproduire juste dans ce coin de notre maison, sous le toit.

Une seule hirondelle peut consommer jusqu'à 850 mouches et moustiques par jour.

Si nous avons la chance d'accueillir un nid de cette espèce dans notre milieu familial, le couple pourrait tuer environ 1 700 mouches et moustiques par jour.

Il n'y a pas d'insecticide plus efficace et écologique.

3 nids d'hirondelle ont été posés le 19 mars, un au foyer des aînés à droite, un en façade de la Mairie et le dernier sur le côté (salle d'honneur).



> Foyer des aînés





> Façade Mairie et côté salle d'honneur

**POSE DE NICHOURS
POUR MÉSANGES**

Suite à la création de nichours pour les mésanges (voir le dernier bulletin municipal de Janvier 2024) tous les nids ont été posés au cours du 1^{er} trimestre (ci-dessous leur emplacement en espérant qu'ils seront habités.



> à côté de la Bibliothèque



> à côté de la passerelle
au square des lutins



> au square des lutins près
des jeux

TRÉLIVAN



Journée Mondiale du Tricot

**TRICOTONS
CROCHETONS
PAPOTONS**



Initiation au Tricot et au crochet

Maison du Val Drouet

Le Samedi 08 Juin 2024 10h à 16h (journée continue)

OUVERT à TOUS

Possibilité de pique-niquer sur place

Renseignements : 06 63 90 50 38

**UNE MAILLE A L'ENDROIT,
UNE MAILLE A L'ENVERS !!**

Le samedi 8 juin, de 10h à 16h venez avec votre laine et vos aiguilles et participez à la journée mondiale du Tricot.

Cette journée conviviale est ouverte aux novices et aux initiés. L'idée est de partager des connaissances, des passions et de se réunir pour tricoter ensemble.

Des élus, et bénévoles seront présents pour vous accueillir à la maison des sports.

Il sera possible d'apporter son pique-nique et de manger sur place en toute sympathie.

2^e EDITION DE LA « CHASSE AUX ŒUFS »

Très attendue par les petits gourmands, la deuxième chasse aux œufs le samedi 6 avril a tenu toutes ses promesses même si la météo n'a pas été aussi clémente que souhaité.

A 15 heures, Madame Le Maire n'a pas eu le temps de donner le départ que la centaine d'enfants de 3 à 11 ans étaient déjà partis dans les « zones de chasses », accompagnés par leurs parents et grands-parents.

Équipés de boîtes à œufs, les petits chasseurs devaient retrouver une combinaison d'œufs de couleurs, dissimulés par les Élus, dans les terrains autour de la Salle Clément Ader (environ 900 œufs). En échange de leur chasse, les participants ont reçu un sachet de friandises de Pâques. Quant aux 6 chanceux qui ont trouvé les petits lapins jaunes, ils ont gagné un cadeau supplémentaire, soit un livre.

A cause de la pluie, les jeux prévus en extérieur n'ont pas eu lieu, mais les enfants se sont quand même bien défoulés dans la salle des fêtes.

Petits et grands se sont un peu creusé la tête pour résoudre les devinettes et les charades remises lors de l'inscription.

Cette animation offerte par la municipalité s'est clôturée autour d'un goûter partagé. Merci à tous les parents qui ont offert les délicieux gâteaux.

Au cours du goûter, un tirage au sort a été réalisé, avec pour lots 3 gros œufs au chocolat offerts par le Comité Loisirs et Culture Trélivannais.



PENSER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE AVEC LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du schéma de cohérence territoriale a été présenté et débattu en Conseil Communautaire du 19 février.

Ce premier jet, s'il constitue une armature consolidée par l'ensemble des concertations intervenues ces derniers mois, peut et pourra être amendé au fil des échanges qui vont se poursuivre.

Le PAS, qui porte le projet politique et la stratégie d'aménagement du territoire pour les 20 prochaines années, est divisé en trois axes :

I - UN TERRITOIRE EN TRANSITION, ADAPTÉ AUX ÉVOLUTIONS EN COURS

Les éléments mis en avant sont :

- Le changement climatique et ses répercussions sur les ressources du territoire, notamment l'eau, et sur la biodiversité.
- La nécessaire mise en œuvre de la sobriété foncière.

- Des hypothèses d'évolutions démographiques et leurs impacts sur l'emploi, l'habitat et les mobilités.

II - UN TERRITOIRE STRUCTURÉ PAR UNE ARMATURE VERTE ET LES CENTRALITÉS

L'organisation du territoire dans la continuité de celle inscrite dans le PLUi-H, s'appuie sur la trame verte et bleue et un renforcement des centralités (villes et centres-bourgs). Des bourgs-pôles sont également identifiés jouant un rôle de polarité, en complémentarité et synergies avec les communes de leur bassin d'influence. L'organisation de la mobilité tient compte de cette armature territoriale.

III - UN TERRITOIRE À PROJETS MAÎTRISÉS

La maîtrise publique des projets est essentielle pour une anticipation et une adaptation aux changements évoqués dans l'axe 1. Ainsi,

que ce soit en matière d'habitat, d'économie, de tourisme, d'agriculture ou de production d'énergie, les orientations énoncées marquent des changements qui, pour qu'ils aient lieu, nécessitent une maîtrise qui passe essentiellement par de la stratégie foncière.

Les débats ont notamment porté sur la nécessité de prise en compte dès l'amont de la capacité de nos ressources à supporter le développement du territoire, la production énergétique et l'armature territoriale.

La réussite de ce projet nécessitera une mobilisation et une coopération étroites entre tous les acteurs du territoire, incluant les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile.

Le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT AEC entend dessiner un avenir prometteur pour l'agglomération, en plaçant la durabilité, la résilience et l'innovation au cœur de son projet de territoire.



MISE À DISPOSITION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la loi oblige les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à fournir une solution de tri à la source des biodéchets aux ménages.

Afin de répondre à la forte demande des habitants, ce sont 30 000 composteurs qui seront mis à disposition des foyers sur 2 ans : 9 500 cette année et 20 500 en 2025.

Les composteurs seront en plastique recyclé et recyclable, fabriqués en Europe. Leur volume moyen est de 300 / 400 litres convenant à un foyer jusqu'à 6 personnes.

La remise du composteur individuel sera conditionnée au suivi d'une session de sensibilisation (environ 30 min) par groupe afin de connaître les apports possibles dans le composteur, comprendre comment gérer son composteur et utiliser le compost mûr.

La démarche pour l'habitant :

- 1- Inscription via le formulaire en ligne disponible sur www.dinan-agglomeration.fr. Le nom du demandeur ainsi qu'un justificatif de domicile seront nécessaires pour s'inscrire à une session organisée par Dinan Agglomération.
- 2- Participation à la session de sensibilisation sur le compostage et mise à disposition du composteur.
- 3- Installation du composteur à son domicile et tri des biodéchets.

Toutes les dates et les lieux de distributions sont à retrouver sur www.dinan-agglomeration.fr

Contact : Service collecte et réduction des déchets

02 96 87 72 72

dechets@dinan-agglomeration.fr

A Trélivan, une distribution de composteurs et une sensibilisation au compostage aura lieu du mercredi 16 octobre au samedi 19 octobre à la salle Hélène BOUCHER.

DINAN
AGGLOMÉRATION

RÉSERVEZ VOTRE COMPOSTEUR !

TOUTES LES DATES ET LES LIEUX DE DISTRIBUTIONS SUR
WWW.DINAN-AGGLOMERATION.FR

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Énergie
Ministère de l'Écologie

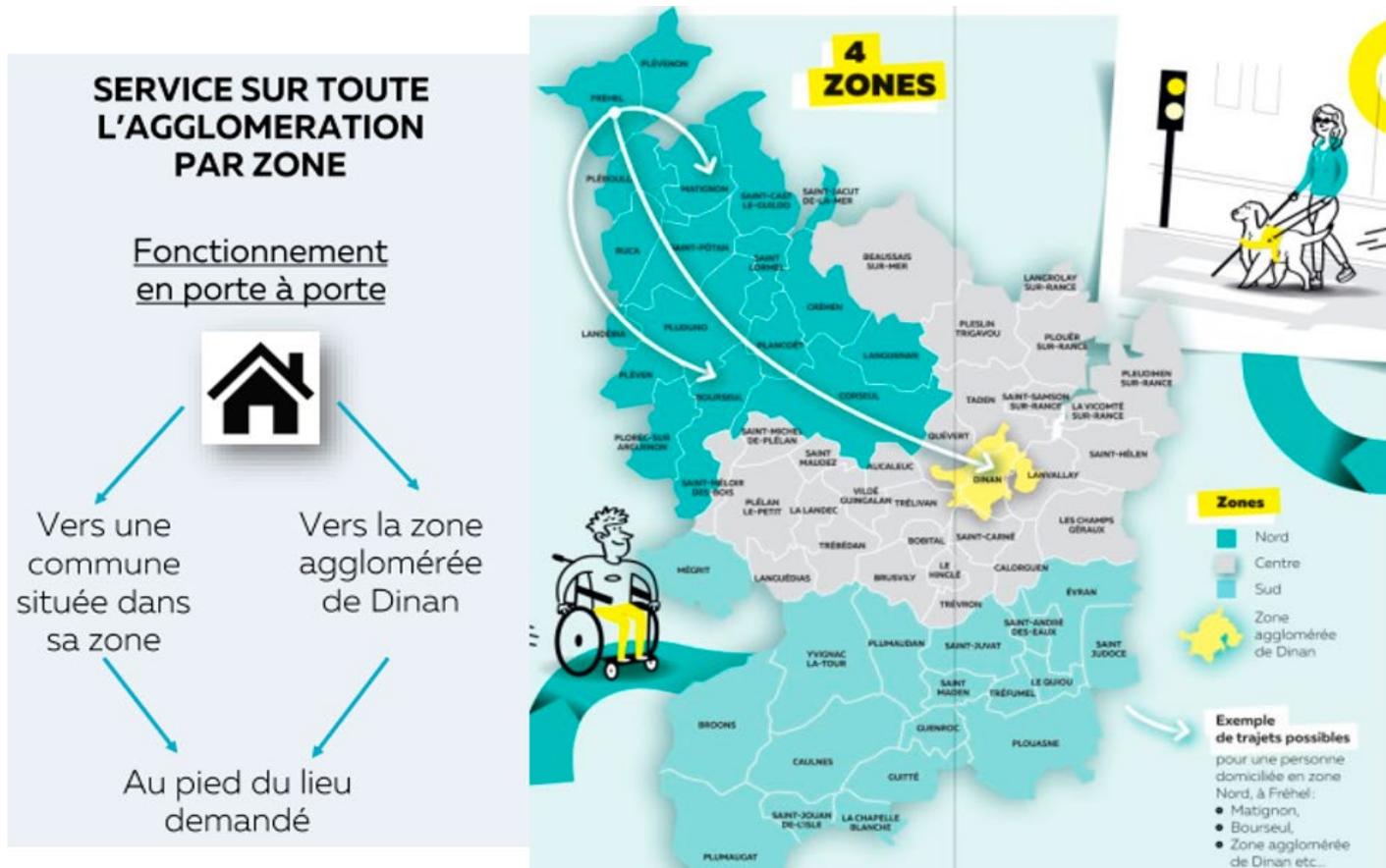
ADCMC
AGGLOMÉRATION DE DINAN



DINAN
 AGGLOMÉRATION

DINAMO!ACCESS', UN SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE

Il a pour objectif de faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap sur tout le territoire.



LE MODE DE FONCTIONNEMENT

Pour qui ?



Détenteurs carte
CMI
Invalidité

Quand ?

A partir du 2 avril 2024
1^{ères} réservations 29 mars

Du lundi au samedi
9h à 12h et 14h à 18h

Pas de fonctionnement le
dimanche et jours fériés

Maximum de voyages
100 trajets/an
(10 trajets/mois)

Combien ?

2,50 €/trajet

Gratuité pour
l'accompagnant
obligatoire

Gratuité pour
l'accompagnant
référént d'un organisme
dans le cadre d'une
familiarisation du
service

Comment réserver ?

- Par téléphone (1^{ère} réservation obligatoire par téléphone) au 02.96.77.26.37
- Via le site internet de Dinan Agglomération onglet Mobilités
- Via l'application mobile MyMobi

Réservation au plus tard la veille avant 12h et le vendredi avant 12h pour un trajet le lundi

La plateforme d'informations est disponible du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h ainsi que le samedi de 8h à 12h

Le service DINAMO ACCESS' est un service de transport collectif : dans un souci d'optimisation des trajets, des horaires alternatifs peuvent être proposés aux usagers.

TRELIVAN ANIMATION

TROUPE DE THÉÂTRE

La saison Théâtrale 2023/2024 s'est terminée le 10 mars à la salle Robert SCHUMAN à DINAN. Nous avons fait 10 représentations, le public était au rendez-vous, très beau succès lors de nos déplacements, bravo à la troupe et à l'équipe technique.

Pour renforcer notre équipe pour la nouvelle saison, un homme est venu nous rejoindre, nous lui souhaitons la bienvenue.

Petite pause pour l'ensemble de la troupe, les répétitions reprendront mi-septembre.

*Bonnes vacances à toutes
et à tous et au plaisir de se revoir*

*La responsable,
Marie-Pierre JEANNE*

CHANTS MARINS

Le groupe de chants marins « **Les Pourquoi-Pas** » continue sa croisière à travers la région : animation dans les EHPAD, les repas de groupe et autres, les 28 matelots sont heureux de se retrouver tous les lundis soir de 18h à 19h30 salle Clément Ader (bourg) pour améliorer le répertoire qui comporte 100 chants de marins et traditionnels et aussi en apprendre de nouveaux. Un dépliant a été réalisé cet hiver nous en avons déposé à la mairie. N'hésitez pas à en prendre pour nous aider à faire de la pub et surtout venez nous écouter lors de nos répétitions, nous serons heureux de vous accueillir.

Les personnes désireuses de rentrer dans le groupe, prenez date pour le 16 septembre.

*Kenavo
Le responsable : Thierry ALLAIN*

ASSOCIATION BOWIDEL

Après quinze ans d'existence, l'association Bowidel a su se développer, se structurer autant sur ses missions que sur son organisation sans oublier le développement de son événement phare, le Festival Bobital l'Armor à Sons.

La pérennisation des projets de l'association est aujourd'hui une étape majeure pour les représentants de Bowidel. Aujourd'hui, pour développer durablement son projet associatif, tout en conservant les liens forts établis vers le territoire et ses acteurs locaux, Bowidel souhaite s'ancrer structurellement dans son bassin de vie. Il s'agissait, en premier lieu, de sécuriser le déploiement de son activité principale (le festival), par une meilleure maîtrise des aléas (sécuritaires, météorologiques, économiques...). Pour y parvenir, l'investissement dans du foncier a été le levier principal d'action de l'association.

En janvier dernier, l'association Bowidel s'est portée acquéreur d'un ensemble immobilier sur la commune de Trélivan, au lieu-dit Bourillet, à proximité directe du site historique de la Plaine du Louvre de Bobital. Permettant ainsi de fidéliser ces membres, partenaires et festivaliers. Cet espace permet à l'association de développer ses activités dans le respect de la vocation agricole et la valorisation d'espaces naturels. Ce nouveau site va sécuriser économiquement le projet associatif en limitant les coûts d'installation, l'énergie des bénévoles mais également les différents coûts structurels. Une réunion publique d'information a été organisée le 28 mai à la salle Hélène Boucher.

L'Association a également le plaisir de convier les aînés Trélivannais, âgés de plus de 75 ans, à participer à la journée du Bobimôme ; une journée conviviale, festive et intergénéra-

tionnelle. Cette journée a pour objectif de goûter aux plaisirs de la musique et du spectacle et de faire découvrir les coulisses du festival. Au programme, spectacle musical (séance à 10h30 et 13h30), rallye, ateliers, animations, photo souvenir boum et goûter (possibilité de pique-niquer) sur place. (UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION, horaires 9h30 à 16h00 accès via la Zone de la Croix Jean Gicquel en Bobital, suivre le fléchage))

L'association Bowidel vous donne rendez-vous les 28, 29 et 30 Juin prochains pour la 14ème édition du Festival Bobital l'Armor à Sons.

En savoir plus :

www.bobital-festival.fr

 : @festivalbobitalarmorasons

 : @bobitalfestival

www.asso-bowidel.fr

 : @associationbowidel

 : @assobowidel



CONFIRMATION PARTICIPATION AU BOBIMÔME

Jeudi 27 Juin 2024

(coupon à déposer dans la boîte aux lettres de l'association, 2 Le Louvre à Bobital ou bien envoi par mail à asso.bowidel@gmail.com)

NOM :

PRENOM :

ADRESSE : NOMBRE DE PERSONNES :

TELEPHONE :

MAIL :



LES AMIS DU VAL DROUET EN PROIE À DES INTERROGATIONS

Si la saison 2023-2024 affiche un bilan satisfaisant au niveau des adhésions recueillies (125 à l'heure actuelle), il n'en demeure pas moins que le bureau a fait part, lors du dernier conseil d'administration, de son souhait de ne pas renouveler sa mission lors de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le jeudi 3 octobre 2024. En effet, la présidente Catherine Besnier, la trésorière Edith Dutilloy et la secrétaire Christine Lebon ne souhaitent pas être réélues. Depuis le début de la saison, toutes les propositions de sorties et de manifestations pour organiser des moments de convivialité n'ont pas été couronnées de succès et certaines ont même dû être annulées par manque d'inscriptions. Pour préparer l'avenir, le conseil d'administration a décidé de consulter les adhérents pour connaître leurs attentes de la part de l'association. Il appelle aussi toutes les personnes intéressées à se manifester pour intégrer le conseil d'administration. Le processus est lancé. Attendons maintenant les retours !

Le début de l'année 2024 s'est révélé gourmand avec le partage de la galette et la Chandeleur. Bien que les galettes et les crêpes soient offertes aux adhérents, seul un petit nombre en a profité. La vente de plats à emporter n'a pas obtenu non plus le résultat escompté. L'initiation au tarot proposée le vendredi après-midi s'est soldée par un échec. Et la sortie planifiée pour le mardi 7 mai a dû être annulée. La participation au salon des artistes des

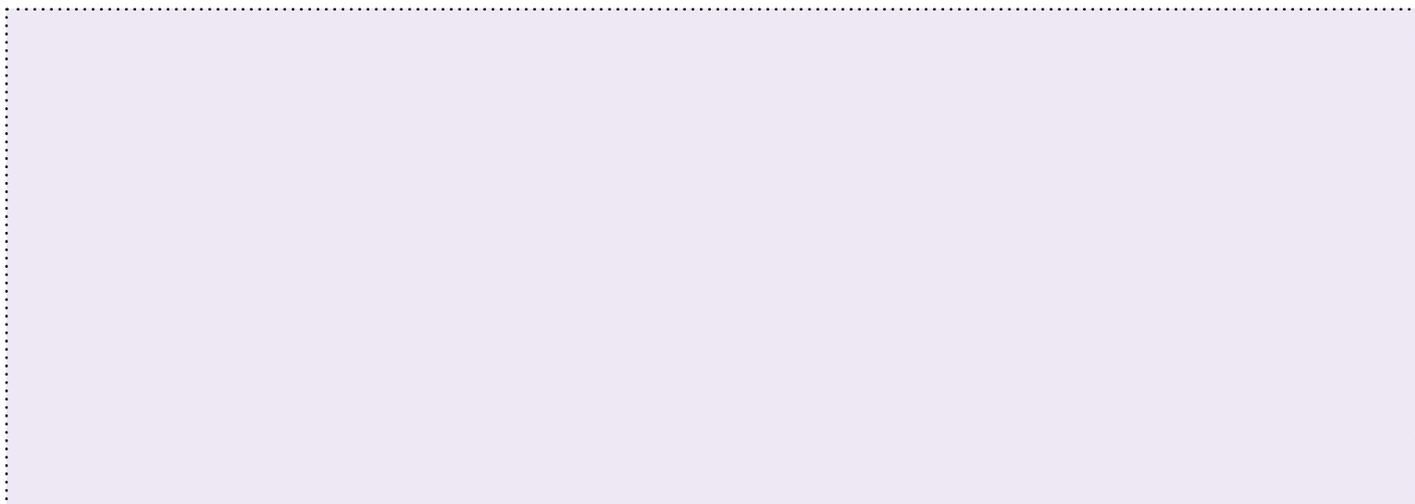


2-3 mars 2024 a été satisfaisante et elle a permis à l'association de se faire connaître du public et d'attirer de nouveaux adhérents.

En attendant la fin de la saison, les activités ont repris leur rythme habituel : photographie le lundi, jeux et peinture le mardi, marche le mercredi, couture, tricot et broderie le vendredi. Avant la fermeture estivale de l'association, les adhérents sont invités à se retrouver le vendredi 28 juin pour un pique-nique animé et le samedi 13 juillet pour le traditionnel repas Moules-Frites.

Les personnes intéressées pour intégrer le conseil d'administration sont invitées à se manifester dans les meilleurs délais. La prochaine réunion du conseil aura lieu le mardi 28 mai 2024 et on y discutera de l'avenir de l'association.

Catherine Besnier, présidente



COMITÉ DE JUMELAGE

L'assemblée générale du comité de jumelage a eu lieu le 17 janvier. Devant une assistance fournie, le président a présenté le bilan moral de 2023 avec notamment le déplacement à Montgailhard. Le bilan financier, donné par le trésorier, montre une association en bonne santé et qui peut voir venir...

Lors de cette AG peu de changement dans le bureau, 2 départs compensés par l'arrivée de 2 nouveaux membres à savoir Mme et M. Rouault.

Cette AG a décidé de refaire un repas à emporter qui a connu un franc succès le samedi 20 avril avec près de 250 repas... Ce repas sera la seule activité pour cette année 2024... mais il faut déjà penser à la réception de nos amis ariégeois le week-end de l'Ascension 2025. En projet peut-être un départ de Trélivan le lundi matin pour, d'une part éviter les bouchons du dimanche, et d'autre part permettre une immersion plus longue avec les familles d'accueil puisqu'il n'y aurait pas d'activités officielles ce jour là....



Je profite de ce bulletin pour rappeler que le comité de jumelage est ouvert à tous.

Pour le bureau, le président AY Colas

LES PIEDS EN L'AIR

C'est sous un beau soleil et dans la salle Hélène Boucher qu'a eu lieu le 13 Avril le premier bal Renaissance de notre association les Pieds en l'Air, en présence des enfants de l'association, de danseuses et danseurs des groupes de la Maisnie des Remparts de Dinan et de l'association de la Rigourdenne de Saint-Briac accompagnés de musiciens du groupe de la Quabriole.

Madame le Maire est venue faire un pas de danse avec nous et a accepté de se costumer pour une photo.

Ambiance festive où tous les participants enfants et adultes ont pu apprécier les différents branles et rondes présentés.

Le goûter était assuré par des parents et des amis du groupe grâce à la fabrication de gâteaux et de crêpes. Merci à ceux qui sont venus nous rejoindre.

L'association est ouverte aux enfants ainsi qu'aux adultes qui souhaiteraient s'initier à cet art.

Le groupe se réunit tous les mardis de 17h45 à 18h45 à la salle Hélène Boucher rue des Karnuths, nous serions ravis de vous recevoir.

Pour information les danses que nous pratiquons sont les prémices des danses régionales.

Remerciement à Christian photographe du Val Drouet pour les photos.



AMICALE LAÏQUE DE TRÉLIVAN

Rappels des objectifs de l'association de l'Amicale Laïque de l'école Jean Ferrat :

- Aider les enseignants de l'école primaire et maternelle à réaliser le maximum d'activités pédagogiques pour nos enfants.
- Organiser des manifestations dont les bénéficiaires permettent d'aider à financer les activités de nos enfants.
- Créer un esprit de convivialité en permettant aux parents d'élèves, enseignants, aux enfants et à tous les amis de l'école de se rencontrer par le biais de nos réunions ou manifestations.



La participation de l'Amicale Laïque représente un budget de près de 10 000 € par an.

Les enfants ont bénéficié de différentes sorties et activités tout au long de l'année. Et voici celles à venir !!

- Cinéma pour la plupart des classes
- Classe de voile
- Classe d'équitation
- Différentes sorties (USEP)

Le repas rougail saucisse organisé à la salle des fêtes le 16 Mars fut une réussite. Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la future édition. Merci à tous les bénévoles et participants.

Le Vide Grenier dans le bourg s'est tenu le 19 Mai.

Un dernier évènement pour cette fin d'année scolaire :

La Kermesse et la Fête de la Musique le 22 Juin

Cette soirée est organisée en collaboration avec le CLCT.



Venez nombreux à la salle des fêtes à partir de 18h. Restauration sur place.

L'organisation de ces manifestations implique une quarantaine de bénévoles, c'est pourquoi nous sollicitons régulièrement les parents.

N'hésitez pas à nous suivre sur la page Facebook :

 Amicale Laïque de Trélivan

Merci à tous ceux qui participent à ces manifestations !

A bientôt !

Le bureau de l'Amicale laïque.

amicale.laique.trelivan@gmail.com

FLEUR DE BLÉ NOIR

Mardi 09 avril joli moment de convivialité et belle rencontre pour les danseurs de Fleur de Blé Noir à l'occasion de la participation à notre séance d'un groupe de jeunes italiens.

Dans le cadre d'échanges entre établissements scolaires, le lycée de la Fontaine des Eaux accueillait, pour quelques jours, des lycéens en provenance de Sorrente en Italie.

En toute simplicité et avec beaucoup de plaisir les danses bretonnes se sont enchaînées au cours de la soirée, certes nous ne maîtrisons pas la langue mais le langage de la danse est universel.



A leur tour, les Jeunes ont fait une démonstration d'une danse de leur région : la « Tarentèle », tout le monde a dansé et s'est quitté satisfait de ce sympathique moment passé ensemble.

La saison 2023/2024 s'avance, quelques dates sont programmées d'ici la pause estivale :

- **le 26 mai** : participation du groupe animation à la fête de la Bretagne à Saint-Cast-le-Guildo au travers d'un collectif de danseurs désireux de sauvegarder les traditions ;
- **le 18 juin** : soirée de fin d'année pour les danseurs et les musiciens du groupe loisirs ;
- **le 28 juin** : animation du pique-nique des membres de l'association du « Val Drouet » avec après-midi dansant ;
- **le 17 août** : animation au parc résidence de loisirs à Trégastel, l'après-midi, initiation aux danses bretonnes, en soirée



mini fest-noz.

Le groupe animation reste à disposition des particuliers et associations pour toute animation, n'hésitez pas à vous renseigner.

A la rentrée prochaine, venez nous rejoindre **le mardi soir de 20h30 à 22h à la salle Clément Ader.**

Informations et renseignements au :
02 96 39 02 70
06 70 49 31 39

Tous les membres de l'association Fleur de Blé Noir vous souhaitent de passer un bel été et d'agréables vacances.

Le bureau



ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE TRÉLIVAN

L'assemblée générale de l'amicale des anciens combattants a eu lieu le 24 février dernier.

Au cours de cette assemblée, nous avons évoqué l'avenir de notre amicale qui, comme vous le savez si vous avez lu le Ouest France, n'est plus en mesure de continuer sous sa forme actuelle. Notre trésorier a donné sa démission pour raison médicale, Francis Morin nous a quittés l'année dernière, les autres membres prennent de l'âge et nous ne trouvons personne pour venir nous remplacer. Moi, président de l'amicale, j'ai également donné ma démission et ensemble nous avons décidé de mettre notre amicale en sommeil pour une durée de deux ans.

Je me suis engagé à ne pas abandonner les anciens combattants de Trélivan et avais promis de trouver une solution pour continuer à honorer nos anciens « Morts pour la France » aux cérémonies devant le monument aux Morts avec la Mairie. C'est chose faite avec le soutien du Souvenir Français et tous les membres de notre bureau y ont adhéré.

Dans le Ouest-France du lundi 4 mars dernier, vous pouviez lire :

Face au déclin des associations patriotiques, le Souvenir français de Dinan prend le relais

Confrontées à la baisse d'adhérents, des associations patriotiques se retrouvent en difficulté. C'est le cas de l'amicale des anciens combattants de Trélivan, dans les Côtes-d'Armor, qui a décidé d'être soutenue par le Souvenir français de Dinan.

L'AVENIR

Comme promis à Madame le Maire de Trélivan, il y aura toujours un drapeau porté par un volontaire présent aux différentes cérémonies patriotiques devant le monument aux morts. Actuellement, Louis Fleury



Christian Lehmann, ex-président de l'amicale des anciens combattants de Trélivan (à gauche) et Jean-Marie Descamps, son ancien trésorier (au centre), ont rejoint le comité dinannais du Souvenir français, présidé par Jean-Paul Huet.

reste porte drapeau tant qu'il le pourra et lorsque ce sera nécessaire la Mairie en liaison avec les membres du Souvenir Français de Trélivan désignera l'éventuel nouveau porte-drapeau.

Le porte-drapeau junior, Brieg ROMITI, reste à son poste jusqu'en 2025. A ce propos, si un jeune de la commune souhaite prendre la relève à l'issue du contrat de Brieg ROMITI, il faut se faire connaître auprès de la Mairie de Trélivan.

Nos activités comme la journée convivialité du mois de juin (cette année le 6 juin) et le banquet du 11 novembre seront maintenus avec le soutien du Souvenir Français.

Pour la journée convivialité du 6 juin qui se déroulera sous le préau du Val Drouet à partir de midi, vous devez vous inscrire au 06 52 73 72 01. La participation est de 15 €.

Christian LEHMANN



A VOS BASKETS !

Nous vous remercions pour la participation aux repas à emporter du mois de Février et à la Zumba party du 24 Avril.

Merci à la mairie de nous avoir prêté la salle.

Merci à l'école de foot d'avoir accepté la présence de notre « drapeau plume » dans la salle Clément Ader lors du tournoi de foot du 1^{er} Mai.

Notre club a toujours besoin de votre soutien.

Nous vous proposons de venir découvrir et tester gratuitement tout le mois de Juin nos cours enfants et adultes.



Le 7 Septembre, nous serons au forum des associations à Dinan où vous pourrez nous rencontrer, connaître le planning de nos cours (nouveau à venir) et vous inscrire.

Le bureau



CLUB VTT CYCLO

Le 21 Avril 2024, nous avons organisé notre 24^e rando annuelle sous une météo ensoleillée en première partie puis nuageuse ensuite. Ce sont ainsi près de 800 personnes qui ont répondu présent (350 vététistes, 130 cyclos, 300 marcheurs et 30 gravels). Ce n'est pas notre record mais quand même une belle édition. Les sportifs ont pu reprendre des forces sur les différents points de ravitaillement. Ils ont également apprécié le retour convivial autour d'un verre et d'un casse-croûte offerts par le Club à la salle des fêtes Clément Ader de Trélivet pour la première fois.

Nous remercions les adhérents pour la préparation de cette randonnée, les propriétaires pour l'accès et l'accord de passage uniquement pour cette matinée. Nous adressons également nos remerciements aux différents partenaires et à la municipalité pour la mise à disposition de matériel et du point lavage.

Nous continuons à participer aux différentes randonnées de VTT, cyclos et pédestre des alentours.



En espérant vous retrouver l'année prochaine pour la 25^e rando annuelle.

Nous vous invitons à consulter notre site :

vtt-cyclo-trelivan.fr

 **VTT-CYCLO-Trélivet.**

Le Président, Erwann NORMAND



COMPRENDRE LE MONDE

**SE FAIRE SA PROPRE OPINION
SUR LES ÉVOLUTIONS DU MONDE**

La culture, l'éducation, les journaux, et plus généralement les Mass-médias, nous envoient tellement d'informations au quotidien qu'il est difficile de sélectionner celles qui nous sont utiles et celles qui ne le sont pas. Un décryptage est donc nécessaire... dans ce but, notre propos est d'explorer ensemble la compréhension des phénomènes à l'œuvre, et d'en partager de la manière la plus simple possible lors de nos réunions :

- Chaque mois, un sujet d'intérêt général ou historique est proposé sous forme de conférence ou en projection audiovisuelle,
- La présentation du sujet est suivie d'un débat afin d'éclaircir les arguments.
- Un espace de convivialité clôture chaque séance.

Les thématiques déjà abordées sur les sujets du quotidien, de la société, des arts, de l'énergie, des nouvelles technologies, de l'Histoire etc. laissent place à de nombreuses opportunités d'expres-

sions. Le programme prévisionnel du 2^e semestre 2024 sera confirmé au fur et à mesure via la presse locale.

Notre activité spécifique de recherche et de réflexion, est une forme de contribution et d'enrichissement du développement personnel... Celles et ceux qui ont rejoint CLeM apprécient :

- La diversité des sujets traités, l'actualité,
- L'esprit d'écoute et d'ouverture,
- La convivialité, le respect des idées de chacun,
- L'amitié

POUR VENIR À NOTRE RENCONTRE :

lors des réunions organisées à la Maison du Val Drouet - rue de l'église - Trélivet - 1^{er} ou 2^e mardi du mois à 18h30 (*les exposés s'adressent à tous les publics et sont accessibles gratuitement*).

**Contact : clem.contact.22@gmail.com,
ou 06 42 13 05 61, ou 06 37 62 87 97**

Site : clemcontact22.wixsite.com

Cotisation : 20€/an ou 30€/an pour un couple.

ASSOCIATION SPORTIVE TRÉLIVAN

DU CÔTÉ DES SÉNIORS

La fin de saison approche pour nos 3 équipes seniors, alors que les équipes B et C ont déjà assuré leur maintien, de son côté l'équipe A jouera son maintien à domicile le dimanche 26 mai à 15h30. Nous espérons vous voir nombreux pour encourager nos verts et blancs à aller chercher ce maintien !!

En attendant, nous pouvons déjà être satisfaits des différents événements organisés comme le repas du club ou encore le loto.

UNE FIN DE SAISON PALPITANTE POUR LES JEUNES...

Du côté des jeunes, la fin de saison s'annonce palpitante. En effet qui dit fin de saison dit tournois, la plus belle période pour les enfants et aussi pour les dirigeants.

Et ceci a déjà très bien commencé avec la victoire des U13 au tournoi de Pléneuf Val André (voir photo).

A noter aussi le magnifique parcours des U10 en phase qualificative de l'Europoussin avec une défaite au TAB en quart de finale contre Ploumagouar.

UN TOURNOI DU 1^{er} MAI HISTORIQUE

La 39^e édition du tournoi du 1^{er} Mai vient de prendre fin, et il s'agit d'une édition record !

109 équipes, 800 enfants, 150 bénévoles, des mois de préparation... voici la recette pour un tournoi réussi.

Le club tient à remercier les bénévoles, les partenaires et la municipalité sans qui cet événement ne pourrait avoir lieu.

Devant une foule record, les clubs de l'US Hunaudaye en U13 et AS Ginglin Cesson en U11 se sont imposés.

DEVIENS ARBITRE

Le club souhaite accompagner des jeunes dans la formation à l'arbitrage.

Ouvert aux hommes comme aux femmes !

Afin de continuer le développement du club, l'AS Trélivan souhaite accompagner des jeunes (à partir de 15 ans) et moins jeunes à l'arbitrage.

Le club s'engage à financer cette formation et accompagnera les candidats dans ce projet.

L'arbitrage étant rémunéré, c'est un bon moyen d'arrondir vos fins de mois ou de payer votre permis de conduire ou une partie de vos vacances d'été...

C'est également un gage de sérieux à inscrire sur vos CV qui est très apprécié lors d'un recrutement professionnel.

Pour tous renseignements à ce sujet :

06 13 22 26 90

trelivanas@gmail.com

Secrétariat A.S. Trélivan



ÉLECTIONS EUROPÉENNES - 9 JUIN 2024

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 09 juin 2024 de 8h à 18h.

• De quoi s'agit-il ?

C'est l'élection de 720 députés européens dont 81 pour la France au Parlement européen.

• Rôle du parlement européen

Son rôle est majeur puisqu'il intervient directement dans le processus de décision européenne, c'est-à-dire que lorsque la Commission européenne fait une proposition de loi, les députés européens amendent et votent le texte, avec le Conseil de l'union européenne.

• Quand allons-nous voter et comment ?

Les prochaines élections européennes se dérouleront en France le dimanche 09 juin 2024, de 8h à 18h.

Les députés sont élus au suffrage universel direct à 1 tour avec les règles de la proportionnelle à la plus forte moyenne.

Leur mandat est de 5 ans.

• Qui peut voter ?

Tout citoyen de l'union européenne inscrit sur la liste électorale et résidant en France, remplissant les conditions d'âge et de capacité juridique.

Quel titre d'identité obligatoire présenter le jour du vote ? (arrêté du 16 novembre 2018)

Vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Carte d'identité de parlementaire (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d'élu local (en cours de validité) avec photographie, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant (en cours de validité) avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité (en cours de validité) avec photographie ou carte de mobilité inclusion (en cours de validité) avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État avec photographie
- Carte d'identité avec photographie ou carte de circulation (en cours de validité) avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire (en cours de validité)
- Récépissé valant justification de l'identité (en cours de validité), délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire



- Permis de chasser (en cours de validité) avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Le permis de chasse délivré par l'Office national de la biodiversité n'est pas valable.

Attention : le justificatif d'identité électronique « France Identité » n'est pas recevable comme pièce pour justifier de son identité au moment du vote.

Vous devez présenter l'original du document. Une photographie ou un téléchargement sur smartphone ou une photocopie ne sont pas acceptés.

A TRÉLIVAN, 3 bureaux de vote

- Bureau 1 à l'école maternelle Jean Ferrat.
- Bureau 2 à la maison du Val Drouet, rue de l'église.
- Bureau 3 à la salle Hélène Boucher, rue des Karnuths.

Cette année, il n'y a pas de refonte de la liste électorale, hormis pour les nouveaux inscrits, vous utiliserez la même carte électorale qu'en 2022, il y est inscrit le numéro de votre bureau de vote.

PRÉVENTION CONTRE LES NUISANCES SONORES

Pour les Côtes d'Armor, l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 fixe les horaires ci-dessous. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptible de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécanique ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

RECENSEMENT MILITAIRE

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes hommes et les jeunes filles doivent se faire recenser à la mairie au cours du mois où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Pièces justificatives à apporter :

- Livret de famille
- Carte d'identité
- Justificatif de domicile



ARNAQUES AUX FAUX CONSEILLERS BANCAIRES SOYEZ VIGILANTS

Une recrudescence des arnaques aux faux conseillers bancaires se manifeste sous différents procédés pour obtenir des données bancaires de la part des consommateurs. Les préjudices financiers peuvent être très importants et les possibilités d'obtenir un remboursement sont compliquées.

Les différents procédés utilisés :

- Envoi d'un mail ou d'un SMS (phishing) souvent avant un appel téléphonique.
- Appel téléphonique d'une personne se faisant passer pour un conseiller bancaire ou « le service anti-fraudes » de la banque. ATTENTION : le numéro d'appel est parfois le même que celui de votre banque !

L'objectif est toujours le même :

- Obtenir vos identifiants bancaires et vos codes d'accès
- Valider des actions sur votre espace bancaire en ligne ou

sur votre application bancaire, en vous faisant croire qu'une tentative de fraude est en train de s'opérer sur votre compte.

En réalité, tout cela permet à l'escroc qui vous appelle d'effectuer des opérations frauduleuses à partir des informations sensibles que vous allez lui communiquer (identifiants, codes, validation...).

Sachez également que certains faux conseillers peuvent vous appeler pour vous informer de l'envoi d'un coursier à votre domicile pour venir récupérer votre carte bancaire, afin de la détruire pour éviter d'autres opérations non autorisées. Mais, en pratique, la carte sera utilisée pour des retraits frauduleux !

NOS CONSEILS

- Ne jamais communiquer vos identifiants bancaires, codes d'accès ou autres codes confidentiels, codes de validation reçus par exemple par SMS ;

même si on vous les demande et d'autant plus si la personne connaît votre nom, prénom...

- Ne pas valider une opération dont vous n'êtes pas à l'origine.
- Ne jamais cliquer sur des liens ou des fichiers ou pièces jointes dans les courriels pouvant être source de phishing ou d'hameçonnage.
- Ne jamais accepter toute visite à domicile d'un pseudo-personnel de banque pour récupérer votre carte bancaire.

BON A SAVOIR

Votre banque ne vous demandera jamais de communiquer des informations confidentielles par téléphone, ni de valider ou bloquer des opérations de paiement à distance. En effet, si votre banque souhaite bloquer une ou des opérations, elle n'a pas besoin de votre confirmation et peut le faire seule.



INFORMATION - PRÉVISION CANICULE

Madame, Monsieur,

Suite à la canicule de 2003, le gouvernement demande chaque année aux élus de recenser toutes les personnes pouvant nécessiter une assistance des services médico-sociaux ou sanitaires en cas de périodes climatiques intenses et notamment caniculaires. Je vous invite à me faire savoir à l'aide du questionnaire joint, si vous-même ou un de vos proches êtes concerné par ce risque. Cet imprimé complété est à remettre à l'accueil de la Mairie.

Le Maire, **Suzanne LEBRETON**

Papillon à découper et à retourner à la Mairie

PERSONNE A RECENSER :

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : NOMBRE DE PERSONNES AU FOYER :

ADRESSE :

.....

PERSONNE DEMANDANT LE RECENSEMENT :

LA PERSONNE ELLE-MÊME :

UN PARENT : NOM - PRENOM et LIEN DE PARENTE :

UN PROFESSIONNEL : NOM - PRENOM - QUALITE :

RAISONS MOTIVANT LE RECENSEMENT :

.....

ARBRES REMARQUABLES DE BRETAGNE DEVENEZ ENQUÊTEUR !

Un inventaire participatif des Arbres remarquables de Bretagne a été mis en place par la Maison de la Consommation et de l'Environnement et ses partenaires, grâce à une carte en ligne, accessible à tous.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

De nombreux critères interviennent dans la classification d'un arbre comme remarquable : ses dimensions, son âge, sa rareté, son emplacement, son histoire, sa situation géographique... Il faut cependant distinguer un arbre « spécial » ou « intéressant » d'un arbre remarquable : le sentiment de « remarquabilité » qu'il éveille doit être perçu par tous.

La carte arbres remarquables de Bretagne : un outil participatif

La carte interactive et participative arbresremarquablesbretagne.gogocarto.fr/ facilite le recensement du patrimoine arboré breton. Il est désormais possible à toute personne d'ajouter un arbre et de renseigner les informations qu'il possède (espèce, localisation, photo ...).

Un enquêteur, formé aux méthodes d'identification, se charge ensuite de « contrôler » l'arbre, puis un comité d'homologation finalise le classement en « Remarquable », « Bel arbre » ou « Curiosité ». Chaque arbre classé fait alors l'objet d'une fiche descriptive complète disponible sur la carte. Depuis le début du recensement, environ 1 800 arbres ont été répertoriés, dont plus de 450 en tant qu'arbres remarquables.

Devenir enquêteur

Quand un arbre est signalé, un enquêteur bénévole se rend sur place. Il a pour rôle d'aller sur le terrain vérifier les informations proposées et de compléter les données (mesures, environnement, typologie, coordonnées GPS, photo...) pour que l'arbre soit intégré dans la base de données.

Les 5 bonnes raisons de devenir enquêteur

- Aller à la découverte du magnifique patrimoine arboré de Bretagne
- Contribuer à cet inventaire régional et ainsi le faire perdurer
- Aider à valoriser le patrimoine breton
- Améliorer la connaissance des arbres remarquables de Bretagne et ainsi permettre leur protection
- Partager son savoir, ses connaissances et son temps au profit d'un projet associatif en devenant bénévole.

Comment devenir enquêteur ?

Vous êtes passionné-e par les arbres ou en avez fait votre métier ? Contactez la MCE !

L'équipe du projet enregistrera votre inscription : arbres@mce-info.org - 02.99.30.35.50

La Mce organisera par la suite une formation pour les nouveaux enquêteurs, sous réserve d'avoir assez de participants.

+ d'info : www.arbres-remarquables-bretagne.org

Articles rédigés par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement

CTRC Bretagne,
48 Bd Magenta - 35000 Rennes
02 99 30 35 50 - info@mce-info.org
www.mce-info.org

PRÉPA AVENIR ADULTES

PRÉPA AVENIR ADULTES

UNE FORMATION COURTE POUR **VALORISER VOS COMPÉTENCES** ET DÉFINIR UN **PROJET PROFESSIONNEL** QUI VOUS RESSEMBLE

DINAN - COMBOURG - DOL-DE-BRETAGNE

INFORMATIONS & ACTUALITÉS

www.formation.steredenn.org

facebook.com/steredenn.formation



Formation proposée et financée par la Région Bretagne pour les personnes en recherche d'emploi

PRÉPA AVENIR ADULTES



PUBLIC

Personnes en recherche d'emploi, inscrites ou non à Pôle Emploi, disposant d'une **première expérience professionnelle**.
Aucun prérequis.
Cette formation est ouverte aux personnes en situation de handicap.



OBJECTIFS

- Retrouver une dynamique
- Valoriser des compétences et son potentiel professionnel
- Construire un projet professionnel en vue d'une entrée en formation qualifiante ou d'un retour à l'emploi



CONTENU, MODALITÉS D'ÉVALUATION & DURÉE

Individualisation des parcours, démarches extérieures, études de cas, simulations, projet collectif, validation de projet professionnel devant un jury en fin de parcours, etc.
329 heures dont 70 heures de stage en entreprise - **35H / semaine**.



CALENDRIER

Consultez toutes les dates de formation actualisées sur notre site internet www.formation.steredenn.org ou sur le site www.gref-bretagne.com.



MODALITÉS D'ACCÈS

Participation à une **réunion d'information collective** (sur inscription) suivie d'un **entretien individuel**, afin de confirmer ou non l'entrée en formation.



CONTACTS

02 96 85 25 24
paadinan@steredenn.org - paacombourg@steredenn.org



Formation proposée et financée par la Région Bretagne pour les personnes en recherche d'emploi

DINAN
AGGLOMÉRATION

RELAIS PETITE ENFANCE

FONCTIONNEMENT DES ANIMATIONS

Les animations s'adressent aux enfants de moins de 4 ans accompagnés d'un assistant maternel, ou d'une garde à domicile. Le but est de partager un moment privilégié avec l'enfant et de prendre plaisir dans le jeu libre selon ses envies. Selon les activités proposées, l'accès peut être soumis à inscription préalable (Le programme proposé s'est adapté aux consignes sanitaires).

cf. le règlement de fonctionnement des animations disponible auprès des animatrices de secteur.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AUPRÈS DE ISABELLE KERAL

Informations du **lundi au vendredi**
02 96 87 52 78 / 07 64 49 44 35
rpe.dinan@dinan-agglomeration.fr
www.dinan-agglomeration.fr

RPE DINAN, CRECHE LANV'OL,
Rue du terrain des sports
22100 DINAN

*Dinan, Lanvallay, Quévert, Saint-Hélen et Trélivan.

RÉGLEMENTATION SUR LES FEUX

L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 régit l'usage du feu.

L'article 5 régit le brûlage des déchets verts. Ceux-ci sont définis comme les éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille ou de l'arrachage de haies, d'arbres, d'arbustes, de débroussaillage et d'autres pratiques similaires.

Le brûlage de ces déchets est interdit en tout lieu toute l'année qu'ils soient produits par les particuliers, les collectivités territoriales, les entreprises d'espaces verts et de paysage.

NOS COMMERÇANTS

ARTISAN PEINTRE

A Vos Pinceaux

- INTÉRIEUR / EXTÉRIEUR
- DÉCORATION
- RAVALEMENT
- NEUF ET RÉNOVATION
- SOL PVC

Brice GOAZIOU
22100 TRÉLIVAN

06 46 34 36 24
goaziou.brice@outlook.com

SOS

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

NEUF & RÉNOVATION
Entretien dépannage chaudières gaz fioul
Ramonage tout conduit

☎ 06 71 02 32 66

M. MARTIN Damien
22100 TRÉLIVAN TÉL. 02 96 83 52 15

24h/24
7j/7

Neuf
Rénovation
Extension
Agencement

ARCHIMEID
Architecture & Design

11 bis la Ferulais
22100 Trélivan
06 61 13 38 79
archimeid.ms@gmail.com

Magali Coiffure à Domicile

02 96 39 23 86
06 08 04 98 97

Trélivan

BOULANGERIE PÂTISSERIE
Damelincourt

12 rue du Centre - 22100 TRÉLIVAN
Tél. 02 96 85 94 20

Horaires d'ouverture

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 7h00 à 13h00
et de 15h30 à 19h30

Samedi
de 7h30 à 13h00
et de 16h30 à 19h30

Dimanche
de 7h30 à 13h00

Fermé le mercredi

L'ATELIER D'INGRID

CARTE DE FIDELITE

SALON DE COIFFURE MIXTE

Le lundi de 14h à 19h
Du mardi au jeudi : 9h-12h 14h-19h
Le vendredi de 8h30 à 19h
Le samedi de 8h30 à 17h

02 96 39 17 24

Place du 19 mars 1962 - 22100 TRÉLIVAN

THERMIE PAC

SAV POMPES A CHALEUR

- AEROTHERMIE
- GEOTHERMIE
- CLIMATISATION
- PAC PISCINE

MISE EN SERVICE - ENTRETIEN - DEPANNAGE

anthonymorin@thermiepac.fr
Dinan - Saint Malo - Dol

06 16 42 38 42
www.thermiepac.fr

DINAN TAXI

VOUS CHANGE LA VIE!

06 62 65 34 66

- Transports médicaux conventionnés
- Déplacements professionnels
- Itinéraires touristiques

Estimez votre course taxi en ligne sur www.dinantaxi.fr

BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque proposent aux personnes handicapées dans leurs déplacements et habitant Le Bourg, de leur apporter à domicile livres et revues. Prendre contact aux jours et heures d'ouverture. **Tél : 02.96.85.97.36**

I Cours d'informatique (sur inscription) :

Le lundi de 9h30 à 12h00

Horaires :

I lundi : 16h00 - 18h00

I mercredi 10h00 - 12h00 ; 15h00 - 17h00

I samedi : 10h00 - 12h00

Les élèves de l'école Jean FERRAT y sont accueillis le lundi après-midi.

Horaires pendant les vacances scolaires :

I mercredi et samedi : 10h00 - 12h00.

Permanence d'une conseillère numérique

I les mercredis des semaines paires (sauf du 4 au 21 août)

MAIRIE

Tél : 02.96.39.16.31 – Fax : 02.96.85.90.38

mairie-trelivan@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

I Lundi et jeudi 8h30 - 12h00 / Après-midi : fermeture au public

I Mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30

I Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

I Le samedi matin : 10h00 - 12h00

Fermeture le samedi matin du 13 juillet au 31 août.

PERMANENCES DU MAIRE

Sur rendez-vous :

I le mardi après-midi

I le samedi matin, les semaines paires.

PERMANENCES DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS sur rendez-vous (prendre contact avec le secrétariat)

I PASCAL GODET :

Administration générale, Finances, Economie, Remplacement du Maire, Conseiller communautaire, Salle Clément Ader.

I MARIE CLAIRE BOTREL :

Culture, Animation communale, Jeunesse, Accueil de loisirs sans hébergement, Bibliothèque et foyer culturel.

I DOMINIQUE LUCAS :

Voirie, Bâtiments communaux, Espaces publics, Environnement, Sport et ses équipements.

I ANNIE RAULT :

Affaires scolaires, Affaires sociales, Petite enfance, Bâtiments scolaires.

I JEAN-CLAUDE GUILLEMOT :

Urbanisme, Chemins, Salle Hélène Boucher.

I GUY LE PROVOST :

Information, Communication.

I JEAN-LUC FOURÉ :

Transition, Citoyenneté.